



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



***DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR***

***DIPLÔME DES MÉTIERS D'ART***  
***« Habitat »***

*Option restauration de mobilier*

*Septembre 2007*

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

**Arrêté portant définition et fixant les conditions de délivrance d'une option restauration de mobilier au diplôme des métiers d'art « habitat ».**

**NOR : MENS0754094A**

**LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

Vu le décret n° 87-347 du 21 mai 1987 modifié portant règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 7 juillet 1987 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du diplôme des métiers d'art « habitat » ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative « arts appliqués » en date du 1<sup>er</sup> décembre 2006 ;

Vu l'avis du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 19 mars 2007 ;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de l'Éducation du 22 mars 2007 ;

**ARRETE**

Art. 1er. - Il est créé une option « restauration du mobilier » au diplôme des métiers d'art « habitat » ;

Art. 2. – La formation conduisant au diplôme des métiers d'art « habitat », option « restauration du mobilier », ne peut être dispensée que par les établissements habilités à cet effet par le ministre chargé de l'éducation nationale conformément aux dispositions de l'article 3 du décret n°87-347 du 21 mai 1987 susvisé.

Art. 3. - La préparation conduisant à la délivrance du diplôme des métiers d'art « habitat », option « restauration du mobilier » répond aux objectifs professionnels décrits en annexe I au présent arrêté.

Art. 4. - Le répertoire des capacités, savoirs et savoir-faire caractéristiques de la formation figure en annexe II au présent arrêté.

La formation sanctionnée par le diplôme des métiers d'art « habitat », option « restauration du mobilier » comporte des stages en entreprise dont l'organisation et les finalités sont fixées en annexe III au présent arrêté.

Art. 5. - En formation initiale sous statut scolaire, les enseignements permettant d'atteindre les compétences requises du diplôme des métiers d'art « habitat », option « restauration du mobilier », sont dispensés conformément à l'horaire figurant en annexe IV au présent arrêté.

Art. 6. - La liste des unités d'enseignement constitutives du diplôme et requises pour sa délivrance figure en annexe V au présent arrêté.

Art. 7. - La définition et les modalités d'obtention des unités d'enseignement ainsi que les objectifs auxquels doit répondre le projet et le contenu du dossier présenté devant le jury, conformément à l'article 17 du décret n°87-347 du 21 mai 1987 susvisé, sont précisés en annexe VI au présent arrêté.

Art. 8. - Les dispositions du présent arrêté entreront en application à compter de la rentrée scolaire 2007 pour une première session en 2009.

Art. 9. - Le directeur général de l'enseignement supérieur et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française

Fait à Paris, le 9 mai 2007

Pour le ministre et par délégation  
L'adjoint du directeur général  
de l'enseignement supérieur

J.-P. Koroliski

N.B. Le présent arrêté et ses annexes IV et V seront publiés au bulletin officiel de l'éducation nationale du 14 juin 2007 au prix de 2,50 euros, disponible au centre national de documentation pédagogique 13, rue du Four 75006 Paris, ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.  
L'arrêté et l'ensemble de ses annexes seront diffusés par les centres précités et consultables sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr).

## **Diplôme des Métiers d'Art « habitat », option restauration de mobilier.**

Le travail de restauration contribue à la préservation matérielle d'une œuvre chargée d'une dimension historique, esthétique, affective, marchande.

La nature et la qualité des interventions permettent d'assurer la transmission et la pérennité des objets mobiliers, témoins de savoirs artistiques et techniques.

Le titulaire du **Diplôme des Métiers d'Art habitat, option restauration de mobilier** est principalement un ébéniste qui s'est spécialisé pour œuvrer aux travaux de restauration de meubles et d'objets, essentiellement en bois.

Son activité se situe habituellement dans le cadre de l'artisanat ou de la PME.

**Son champ d'intervention couvre principalement le domaine de la restauration de mobilier ou d'objets.**

Pour cela, le restaurateur de mobilier doit, non seulement avoir des compétences techniques liées à son métier, mais il doit également faire preuve de qualités sensibles lui permettant d'intervenir au mieux sur les pièces qui lui sont confiées.

Après analyse, chaque intervention s'effectue dans le respect des règles déontologiques :

- conservation de l'œuvre dans sa structure et son identité, sans falsification historique et esthétique
- respect absolu du principe de réversibilité

Sa bonne capacité d'analyse et son intérêt pour le questionnement doivent lui permettre de formuler des hypothèses puis de les vérifier afin d'établir un diagnostic pertinent. Sa culture plastique et scientifique, ses connaissances en arts, techniques et civilisations, et sa capacité à s'entourer de différents spécialistes doivent lui permettre d'apprécier, de situer l'œuvre et de proposer la meilleure démarche à adopter.

Sa sérieuse pratique du métier d'ébéniste le conduit à une bonne maîtrise du geste pour intervenir en toute responsabilité sur le meuble ou à faire intervenir le spécialiste indispensable. Son sens de la communication et des relations humaines l'engage à dialoguer avec des personnes ayant des compétences et des statuts très divers : scientifiques, praticiens des métiers d'art, conservateurs de musée, propriétaires particuliers...

Au-delà d'une nécessaire ouverture d'esprit et d'une indispensable curiosité, les exigences particulières du métier l'obligent à se tenir au courant des évolutions du champ professionnel.

Ses compétences le conduiront à rédiger des documents indispensables :

- **dossier de restauration comportant l'identification des objets**
- **dossier d'étude historique et d'exploration critique**
- **cahier des charges à négocier avec le propriétaire des œuvres et les autres intervenants si nécessaire**
- **devis estimatif des interventions prenant en compte les frais connexes des autres intervenants**

**Il sera de ce fait le maître d'œuvre de l'intervention globale qui lui sera confiée.**

**Il en sera le responsable.**

## **Sommaire**

### **Annexe I > Référentiel des activités professionnelles > 6 à 17**

- **Résumé descriptif de la cible professionnelle et description des activités > 7**
- **Présentation des fonctions, des activités et des tâches > 9**

### **Mise en relation du référentiel des activités professionnelles et des capacités et compétences terminales > 17**

### **Annexe II > Référentiel de certification > 18 à 74**

- **Orientation générale des études > 19**
- **Présentation des capacités et des compétences > 22**
- **Tableau des relations entre capacités, compétences et savoirs associés > 31**
- **Savoirs associés > 32**
- **Extrait du document CITES (Convention de Washington) > 58**
- **Modules complémentaires : initiation et sensibilisation > 59**

### **Annexe III > Stage en milieu professionnel > 70**

### **Annexe IV > Horaire hebdomadaire et horaire global > 73**

### **Annexe V > Répartition des unités d'enseignement > 75**

### **Annexe VI > Définition et modalités d'obtention des UE > 77**

**Diplôme des Métiers d'Art habitat  
option restauration de mobilier**

**Annexe I**

**Référentiel des activités professionnelles**

# Résumé descriptif de la cible professionnelle et description des activités

## 1. Champ d'activité

### 1.1 Définition

Le titulaire du diplôme des métiers d'art habitat, option restauration de mobilier est apte à intervenir sur des objets ou des mobiliers relevant du patrimoine culturel, technique, esthétique ou historique, au niveau national et international. Il assume, seul ou au sein d'une équipe, tout ou partie des responsabilités techniques et artistiques requises.

### 1.2 Contexte professionnel

#### 1.2.1. Emplois concernés

Après une période d'adaptation en milieu professionnel, le titulaire du diplôme des métiers d'art de l'habitat, option restauration de mobilier exerce une activité intégrant cinq pôles principaux de compétences en restauration de :

- meubles meublants en bois massif
- meubles meublants en bois plaqué
- objets d'art et de collection relevant des métiers du bois
- menuiserie en siège
- menuiserie décorative

#### 1.2.2. Secteurs d'activités économiques

- collections privées
- musées privés
- musées étrangers
- commerces spécialisés
- galeries
- administrations
- décoration intérieure
- artisanat d'art...

#### 1.2.3. Types d'entreprises

- artisanales
- PME

#### 1.2.4. Postes dans l'organisation de l'entreprise

- artisan
- chef d'entreprise
- chef d'atelier
- compagnon

#### 1.2.5. Environnement technique des emplois

- atelier privé
- atelier régional de restauration
- sur site

### **1.2.6. Conditions générales d'exercice**

Le titulaire du diplôme exerce son métier dans le cadre de l'atelier, du bureau ou sur site en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Son activité nécessite des déplacements avec ou sans les objets.

Il doit veiller au respect de la déontologie liée à son métier et appliquer les réglementations relatives au transport et au commerce des œuvres d'art, ainsi que celles concernant les matières issues des espèces animales et végétales protégées (voir document CITES).

### **1.3 Délimitation et pondération des activités**

Le titulaire du Diplôme des Métiers d'Art habitat, option restauration de mobilier intervient dans les fonctions suivantes :

- F1 : analyse
- F2 : proposition d'intervention
- F3 : mise en œuvre
- F4 : gestion
- F5 : communication

## **2. Perspectives d'évolution**

- poursuite d'études : INP (Institut National du Patrimoine), universités en France ou à l'étranger
- préparation de concours : Mobilier National, Musées, Administrations
- spécialisation dans un métier connexe
- activités commerciales, conseil et expertise...

## **3. Description des activités**

Suivant le contexte d'emploi, le titulaire du diplôme des métiers d'art de l'habitat, option restauration de mobilier peut voir ses activités orientées selon les cinq pôles principaux de compétences cités en 1.2.1, non exclusifs l'un de l'autre.



## Présentation des fonctions et des activités

Fonction	Activités
<b>F1 : Analyse</b>	Identifier l'objet. Constaté l'état de l'objet. Identifier la demande.
<b>F2 : Proposition d'intervention</b>	Présenter un ensemble de possibilités d'intervention. Déterminer et estimer l'intervention la plus adaptée.
<b>F3 : Mise en œuvre</b>	<p><b>Organiser et préparer :</b>            Ordonner les phases d'intervention.            S'assurer de la protection de l'objet.            Planifier la participation des intervenants connexes.            Contrôler la disponibilité des produits, matières, matériels.            Réunir les conditions environnementales optimales.            Repérer les éléments séparables.            Stocker les éléments, les meubles.</p> <p><b>Réaliser :</b>            Exécuter le travail suivant le mode opératoire.            Réunir toute la documentation utile en vue de la constitution du dossier d'intervention.</p>
<b>F4 : Gestion</b>	<p><b>Gestion des ressources humaines et techniques :</b>            Organiser et gérer.            Rechercher et proposer des outils adaptés ou innovants.            Veiller au respect des règles de sécurité, d'hygiène, de prévention des risques professionnels et à la protection de l'environnement.</p> <p><b>Gestion économique et comptable :</b>            Appliquer les outils de gestion à l'évaluation des produits et aux coûts de production.            Appliquer les outils d'analyse à la gestion de production.</p>
<b>F5 : Communication</b>	S'informer et informer. Echanger, dialoguer, conseiller. Rédiger, mettre en forme le dossier d'intervention.

## Fonction 1 : Analyse

Activités et Tâches
<p><b>Identifier l'objet.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Reconnaissance et définition de la nature de l'objet</li><li>▪ Repérage de l'époque et du style</li><li>▪ Définition de la forme, des dimensions, des matériaux, de la structure, de la couleur</li><li>▪ Appréciation de l'usage et de la valeur</li></ul> <p><b>Constater l'état de l'objet.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Evaluation de l'état de la surface, du placage, de la structure, du bâti</li><li>▪ Appréciation de l'état sanitaire</li><li>▪ Identification des interventions antérieures</li><li>▪ Relevé de l'état de l'objet (photographie)</li></ul> <p><b>Identifier la demande.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Compréhension des attentes du client</li><li>▪ Connaissance de la destination immédiate de l'objet</li><li>▪ Compréhension des documents contractuels</li></ul>
Conditions d'exercice
<p><b>Moyens et ressources.</b></p> <p><i>Données et informations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Documentations historique et technique, fiches d'inventaire, pièces de référence, catalogues de vente...</li><li>▪ Documentation personnelle, musées, bibliothèques, archives...</li></ul> <p><i>Equipements, supports, matériaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Photographie, radiographie, spectrométrie, imagerie numérique, moyens optiques de grossissement, diverses sources lumineuses (ultra violet, infra rouge)</li></ul> <p><i>Liaisons – relations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Confrères, conservateurs, experts, sous-traitants, commissaires-priseurs, historiens, collectionneurs, marchands</li></ul> <p><b>Autonomie et responsabilité.</b></p> <p>En responsabilité pour le travailleur indépendant. En autonomie sous la responsabilité du chef d'entreprise pour le salarié.</p>
Résultats attendus
<p>A ce stade, l'analyse effectuée permet d'établir un diagnostic précis et d'apprécier ainsi la pertinence de la demande et d'évaluer l'importance du projet. Le cahier des charges est constitué et validé par le client.</p>

## Fonction 2 : Proposition d'intervention

Activités et Tâches
<p>Présenter un ensemble de possibilités d'intervention.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Propositions d'options techniques dans le respect des règles déontologiques (conservation ou restauration)</li></ul> <p>Déterminer et estimer l'intervention la plus adaptée.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Optimisation de la proposition d'intervention en fonction de la valeur de l'objet (valeur d'estime, valeur historique et valeur marchande), de sa destination et du budget envisagé</li></ul>
Conditions d'exercice
<p><b>Moyens et ressources.</b></p> <p><i>Données et informations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Culture et expérience personnelles</li><li>Documentation : notes et archives</li><li>Cahier des charges</li><li>Compléments de savoir-faire spécifiques</li></ul> <p><i>Equipements, supports, matériaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Moyens de communication, matériel audio-visuel</li></ul> <p><i>Liaisons-relations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Equipe de l'atelier, confrères, formateurs, fournisseurs spécialisés</li></ul> <p><b>Autonomie et responsabilité.</b></p> <p>En responsabilité pour le travailleur indépendant. En autonomie sous la responsabilité du chef d'entreprise pour le salarié.</p>
Résultats attendus
<p>La proposition d'intervention est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>respectueuse de l'objet confié</li><li>chiffrée et conforme au cahier des charges</li><li>communiquée clairement</li><li>acceptée par le client</li></ul>

### Fonction 3 : Mise en œuvre Organiser et préparer

#### Activités et Tâches

**Ordonnancer les phases d'intervention.**

- Identification et hiérarchisation de toutes les opérations

**S'assurer de la protection de l'objet.**

- Préparation des conditions optimales : assurance, réception, transport, stockage, livraison

**Planifier la participation des intervenants connexes.**

- Contribution des artisans et des entreprises spécialisées

Contrôler la disponibilité des produits, matières, matériels.

Réunir les conditions environnementales optimales.

- Organisation de l'espace, contrôle de la lumière, de l'hygrométrie, de la température

**Repérer les éléments séparables.**

- Identification, photographie, numérotation

Stocker les éléments, les meubles.

#### Conditions d'exercice

**Moyens et ressources.**

*Données et informations :*

- Cahier des charges, documents administratifs, fiches de travail

*Equipements, supports, matériaux :*

- Moyens de transport adaptés réunissant les conditions environnementales optimales
- Instruments de mesure et d'enregistrement des données environnementales, équipements de climatisation, lieux de stockage adaptés

*Liaisons – relations :*

- Assureur, transporteur, responsable de sécurité, artisan, fournisseur

**Autonomie et responsabilité.**

En responsabilité pour le travailleur indépendant.

Sous la responsabilité du chef d'entreprise, pour le salarié.

#### Résultats attendus

L'organisation générale des phases d'intervention et la prise en charge de l'objet sont correctement assurées.

La préparation est réalisée dans le respect de l'objet conformément à la déontologie.

L'ensemble des informations et des actions est mémorisé (traçabilité des informations).

La traçabilité de toutes les actions conduites est assurée.

### Fonction 3 : Mise en œuvre Réaliser

#### Activités et Tâches

##### **Exécuter le travail suivant le mode opératoire.**

- Information permanente du donneur d'ordre de l'avancement du travail
- Allègement(s), nettoyage
- Déposes (bronzes, cuirs, serrures...), déchevillage, démontage, désassemblage, décollage, dépose des placages
- Repérage, stockages spécifiques
- Consolidation, traitement, restitution des éléments manquants ou détériorés
- Activation des interventions des métiers connexes
- Repose des placages, recollage, réassemblage, remontage, rechevillage
- Traitement de surface, raccords de teintes, finition
- Repose ou pose (serrures, cuirs, bronzes...)

##### **Réunir toute la documentation utile en vue de la constitution du dossier d'intervention.**

- Photographies, relevés, prise de croquis ou d'empreintes
- Collecte d'échantillons

#### Conditions d'exercice

##### **Moyens et ressources.**

###### *Données et informations :*

- Cahier des charges, documents administratifs, fiches de travail, documents référents, historique des informations

###### *Equipements, supports, matériaux :*

- Outillage manuel et portatif, machines-outils, matériel de serrage, matières et matériaux divers, matériaux de moulage, produits de finition, matériel de prise de vue, matériel graphique

###### *Liaisons – relations :*

- Confrères, spécialistes

##### **Autonomie et responsabilité.**

En responsabilité pour le travailleur indépendant et pour le salarié.

#### Résultats attendus

Le travail de conservation ou de restauration est conforme au cahier des charges, à l'attente du donneur d'ordre et à la déontologie.

## Fonction 4 : Gestion Gestion des ressources humaines et techniques

Activités et Tâches
<p><b>Organiser et gérer.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Constitution d'une équipe cohérente et optimisation des compétences de chacun (personnelles, humaines, professionnelles)</li> <li>▪ Coordination des actions de réalisation à toutes les étapes du projet</li> <li>▪ Identification et recensement des besoins en formation</li> <li>▪ Promotion de l'entreprise et du métier</li> </ul> <p><b>Rechercher et proposer des outils adaptés ou innovants.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherche et adaptation de nouveaux moyens techniques</li> <li>▪ Promotion de solutions innovantes</li> <li>▪ Prévision des actions de maintenance des outils dans le cadre d'une démarche de qualité</li> </ul> <p><b>Veiller au respect des règles de sécurité, d'hygiène, de prévention des risques professionnels et à la protection de l'environnement.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification des caractéristiques des produits, des contraintes de stockage et de mise en œuvre</li> <li>▪ Vigilance sur l'utilisation des équipements de sécurité et sur l'application de la réglementation relative à l'hygiène et à l'environnement</li> <li>▪ Gestion des déchets (tri, recyclage, stockage, évacuation)</li> </ul>
Conditions d'exercice
<p><b>Moyens et ressources.</b></p> <p><i>Données et informations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Compétences et savoir-faire des personnels</li> <li>▪ Règlement intérieur, règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement et de prévention des risques professionnels</li> <li>▪ Calendrier, fiches techniques des produits à mettre en œuvre, fiches d'inventaire, pièces de référence, documentation personnelle à disposition des intervenants</li> <li>▪ Cahier des charges, documents administratifs, fiches de travail, historique des opérations, documents référents</li> </ul> <p><i>Equipements, supports :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Locaux et espaces adaptés, identification des zones et matériels de stockage, plan de circulation</li> <li>▪ Postes de travail équipés et sécurisés</li> <li>▪ Equipement bureautique, logiciels spécifiques, moyens de communication</li> </ul> <p><i>Liaisons – relations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Responsable du CHSCT (Commission Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail)</li> </ul> <p><b>Autonomie et responsabilité.</b> En autonomie et en responsabilité pour le travailleur indépendant et en responsabilité pour le salarié.</p>
Résultats attendus
<p>Une coordination constante et des relations humaines de qualité permettent de fédérer les compétences pour la réussite du projet. Les travaux sont réalisés dans le respect du calendrier.</p>

## Fonction 4 : Gestion Gestion économique et comptable

Activités et Tâches
<p><b>Appliquer les outils de gestion à l'évaluation des produits et aux coûts de production.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Positionnement de l'entreprise dans l'environnement commercial</li><li>▪ Estimation des coûts de main d'œuvre, de matières premières, et de sous-traitance</li><li>▪ Etablissement du devis et préparation de la facturation</li></ul> <p><b>Appliquer les outils d'analyse à la gestion de production.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Optimisation qualitative des stocks</li></ul>
Conditions d'exercice
<p><b>Moyens et ressources.</b></p> <p><i>Données et informations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Ressources humaines</li><li>▪ Fichier clientèle</li><li>▪ Etudes de marché</li><li>▪ Salons, expositions dans le cadre de manifestations spécifiques</li><li>▪ Publications et ressources spécialisées</li><li>▪ Règles de droit commercial, fiscal, social</li><li>▪ Etat des stocks</li></ul> <p><i>Equipements, supports :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Equipement bureautique, logiciels spécifiques</li><li>▪ Moyens de communication</li></ul> <p><i>Liaisons – relations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Comptable, fournisseur et banquier, administration fiscale</li></ul> <p><b>Autonomie et responsabilité.</b></p> <p>En autonomie et en responsabilité pour le travailleur indépendant et en responsabilité pour le salarié.</p>
Résultats attendus
<p>Le projet est économiquement situé et évalué avec réalisme Les travaux sont réalisés dans le respect du calendrier. Les équilibres financiers sont assurés.</p>

## Fonction 5 : Communication

Activités et Tâches
<p><b>S'informer et informer.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Identification des ressources (documents visuels, références, documents techniques, législations...)</li><li>▪ Communication de la démarche de création</li><li>▪ Exploitation des documents ressources (cahier de tendances, références, caractéristiques de l'environnement du projet...)</li></ul> <p><b>Echanger, dialoguer, conseiller.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mise en valeur, articulation et argumentation des idées guidant le projet</li><li>▪ Sollicitation d'avis et de conseils en relation avec le projet</li></ul> <p><b>Rédiger, mettre en forme le dossier d'intervention.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Composition des différents éléments (textes, croquis, photos, plans...)</li></ul>
Conditions d'exercice
<p><b>Moyens et ressources.</b></p> <p><i>Données et informations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Vocabulaire technique spécifique, oral, écrit et graphique</li></ul> <p><i>Equipements, supports, matériaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Outils graphiques et informatiques, moyens de communication, d'enregistrement, de restitution et de diffusion</li></ul> <p><i>Liaisons – relations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Client, donneur d'ordre, confrère, fournisseur</li></ul> <p><b>Autonomie et responsabilité.</b></p> <p>En responsabilité pour le travailleur indépendant. En autonomie sous la responsabilité du chef d'entreprise pour le salarié.</p>
Résultats attendus
<p>La communication est claire, univoque et constructive. L'attente du donneur d'ordre est satisfaite.</p>



## Mise en relation du référentiel des activités professionnelles et des capacités et compétences terminales.

### REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

### RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

#### COMPÉTENCE GLOBALE

A partir d'une commande initiale précisant les besoins et les contraintes, et des résultats d'une analyse rigoureuse et évolutive, le titulaire du Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier, propose une intervention adaptée et la réalise dans les limites de ses compétences.

FONCTIONS	Tâches
-----------	--------

<b>F.1 Analyse</b>	Identifier l'objet. Constater l'état de l'objet. Identifier la demande.
------------------------	---

<b>F.2 Proposition d'intervention</b>	Présenter un ensemble de possibilités d'intervention. Déterminer et estimer l'intervention la plus adaptée.
---	--

<b>F.3 Mise en œuvre</b>	<p><b>Organiser et préparer :</b> Ordonnancer les phases d'intervention. S'assurer de la protection de l'objet. Planifier la participation des intervenants connexes. Contrôler la disponibilité des produits, matières, matériels. Réunir les conditions environnementales optimales. Repérer les éléments séparables. Stocker les éléments, les meubles.</p> <p><b>Réaliser:</b> Exécuter le travail suivant le mode opératoire. Réunir toute la documentation utile en vue de la constitution du dossier d'intervention.</p>
------------------------------	---

<b>F.4 Gestion</b>	<p><b>Gestion des ressources humaines et techniques :</b> Organiser et gérer. Rechercher et proposer des outils adaptés ou innovants. Veiller au respect des règles de sécurité, d'hygiène, de prévention des risques professionnels et à la protection de l'environnement.</p> <p><b>Gestion économique et comptable :</b> Appliquer les outils de gestion à l'évaluation des produits et aux coûts de production. Appliquer les outils d'analyse à la gestion de production.</p>
------------------------	--

<b>F.5 Communication</b>	S'informer et informer. Echanger, dialoguer, conseiller. Rédiger, mettre en forme le dossier d'intervention.
------------------------------	--

CAPACITÉ ET COMPÉTENCE		
------------------------	--	--

<b>C.1 Comprendre et analyser</b>	C.1.1	Observer, repérer, classer, hiérarchiser.
	C.1.2	Appréhender un contexte.
	C.1.3	Analyser et sélectionner les informations.

<b>C.2 Concevoir</b>	C.2.1	Dégager des orientations.
	C.2.2	Explorer et formuler des hypothèses.
	C.2.3	Projeter et comparer des scénarios.
	C.2.4	Sélectionner et engager une proposition.

<b>C.3 Réaliser</b>	C.3.1	Hiérarchiser des informations, traiter les données.
	C.3.2	Prévoir et préparer les moyens.
	C.3.3	Organiser les conditions de mise en œuvre.
	C.3.4	Hiérarchiser les actions.
	C.3.5	Constituer des archives.

<b>C.4 Gérer</b>	C.4.1	Animer, coordonner les actions.
	C.4.2	Identifier les contraintes, proposer des mesures.
	C.4.3	Assurer la maintenance.
	C.4.4	Se tenir informé des évolutions technologiques et s'impliquer dans l'environnement social et culturel.
	C.4.5	Evaluer des coûts.
	C.4.6	Quantifier des besoins.

<b>C.5 Communiquer</b>	C.5.1	S'adapter à une situation de communication.
	C.5.2	Argumenter.
	C.5.3	Transmettre des informations.

**Diplôme des Métiers d'Art habitat  
option restauration de mobilier**

**Annexe II**

**Référentiel de certification**

### **1<sup>ère</sup> année**

Les études sont orientées vers :

- l'approfondissement des connaissances acquises dans le champ professionnel durant la scolarité précédente (pratique du métier, culture artistique, technologie, ... ) à travers la réalisation de projets d'une complexité croissante, impliquant la prise en compte de l'ensemble des paramètres intervenant dans la réalisation du projet de restauration
- l'ouverture sur des spécialités connexes du domaine qui réclament des compétences nécessaires à la compréhension des problèmes, des possibilités et des contraintes qui leur sont propres

L'apprentissage construit autour de projets permet la mise en place de connexions interdisciplinaires et favorise les liaisons avec le milieu professionnel.

La formation comprend à ce niveau :

- des enseignements généraux dispensés sous forme de cours, de travaux dirigés, de travaux pratiques et/ou de conférences pouvant être en relation avec les objectifs professionnels
- des enseignements artistiques dispensés sous forme de cours, de travaux dirigés, de travaux pratiques, d'ateliers de création, de conférences, de visites (musées, expositions, salons...) favorisant les relations avec l'environnement professionnel et artistique et entretenant la pratique des moyens d'expression en encourageant l'initiative personnelle
- un enseignement technologique et professionnel organisé en atelier de réalisation comprenant la conduite de projets menés individuellement ou en équipe suivant une programmation choisie par les enseignants en concertation avec les étudiants et qui doit permettre d'atteindre les objectifs définis

Les différentes composantes de la formation, ponctuées par le stage professionnel, doivent permettre à l'étudiant de définir les orientations contextuelles, artistiques et techniques du projet professionnel de deuxième année qu'il devra mener dans le cadre de la validation de son diplôme.

**A l'issue de cette première année, l'étudiant admis en deuxième année, se verra proposer un sujet de projet professionnel qu'il présentera en fin de seconde année.**

Modalités de passage.

Se référer à l'article 10 du décret n°87-347 du 21 mai 1987 modifié par le décret n°2003-56 du 15 janvier 2003 portant création et fixant les conditions de délivrance du diplôme des métiers d'art.

**2<sup>ème</sup> année**

La deuxième année du cycle de formation a pour objectifs :

- de préparer l'insertion professionnelle
- de permettre une éventuelle poursuite d'étude de niveau II.

Spécialiste de la restauration, l'étudiant devra être capable, seul ou en équipe pluridisciplinaire, de :

- conduire et/ou participer à l'élaboration de projets
- préparer et accompagner les processus de réalisation
- communiquer et conseiller à toutes les étapes des projets
- assurer la gestion économique des ressources et des réalisations.

Les études sont orientées vers :

- une adéquation aux réalités de l'activité professionnelle
- une part importante laissée à l'autonomie de l'étudiant dans la gestion du travail individuel, la conduite du projet professionnel, sa réalisation.

La formation en deuxième année est centrée sur la conduite du projet professionnel.

**Ce projet, dont les orientations générales sont définies en fin de première année, à l'issue du stage professionnel, constitue l'unique support d'évaluation ponctuelle terminale des compétences acquises au cours du cycle des deux ans dans le cadre de la validation finale du diplôme.**

La singularité de l'option « restauration de mobilier » nécessite :

- le choix d'un mobilier endommagé dont la restauration permet la vérification des compétences visées.
- ce choix, effectué par le responsable d'atelier, intervient pour des raisons d'organisation à la fin de la première année de formation.

Lors de l'accréditation, au plus tard mi-octobre, l'étudiant présente, avant toute intervention, un dossier d'avant projet comprenant :

- le cahier des charges initial
- des propositions d'hypothèses de restauration
- un cahier de références
- des esquisses et maquettes d'étude
- des propositions de solutions de réalisation :
  - matériaux envisagés
  - procédés d'exécution
  - choix des outillages
  - sous-traitance éventuelle
  - estimation des coûts
  - planning d'exécution
  - environnement commercial.

A l'issue de ce jury, et suivant les remarques faites, l'étudiant

- commence les travaux sur le mobilier
- ou représente si nécessaire, à l'équipe pédagogique, les modifications souhaitées lors de l'accréditation avant d'entamer les travaux envisagés.

En fin d'année scolaire et fin du cycle de formation : le candidat présente son projet professionnel à la commission de validation du diplôme réunie en jury.

Cette présentation doit comporter au minimum :

- une présentation du cahier des charges
- les documents de travail (croquis, dessins, maquettes, modèles numériques, dessins techniques)
- le planning de réalisation du projet dans sa globalité
- tout ou partie des éléments du projet effectivement réalisés et/ou assemblés.

## Présentation des capacités et des compétences

### Capacité C1 : Comprendre et analyser

<b>Fonction 1 – Analyse</b>	<b>Compétences</b>
Identifier l'objet. Constater l'état de l'objet. Identifier la demande.	C1-1 Observer, repérer, classer, hiérarchiser. C1-2 Appréhender un contexte. C1-3 Analyser et sélectionner des informations.

### Capacité C2 : Concevoir

<b>Fonction 2 - Proposition d'intervention</b>	<b>Compétences</b>
Présenter un ensemble de possibilités d'intervention. Déterminer et estimer l'intervention la plus adaptée.	C2-1 Dégager des orientations. C2-2 Explorer et formuler des hypothèses. C2-3 Projeter et comparer des scénarios. C2-4 Sélectionner et engager une proposition.

### Capacité C3 : Réaliser

<b>Fonction 3 - Mise en œuvre</b>	<b>Compétences</b>
<b>Organiser et préparer.</b> Ordonnancer les phases d'intervention. S'assurer de la protection de l'objet. Planifier la participation des intervenants connexes. Contrôler la disponibilité des produits, matières, matériels. Réunir les conditions environnementales optimales. Repérer les éléments séparables. Stocker les éléments, les meubles.	C3-1 Hiérarchiser des informations. Traiter les données. C3-2 Prévoir et préparer les moyens. (ressources humaines et matérielles). C3-3 Organiser les conditions de mise en œuvre.
<b>Réaliser.</b> Exécuter le travail suivant le mode opératoire. Réunir toute la documentation utile en vue de la constitution du dossier d'intervention.	C3-4 Hiérarchiser les actions. C3-5 Constituer des archives.

## Capacité C4 : Gérer

<b>Fonction 4 – Gestion</b>	<b>Compétences</b>
<b>Gestion des ressources humaines et techniques.</b> Organiser et gérer. Rechercher et proposer des outils de productions adaptés ou innovants. Veiller au respect des règles de sécurité, d'hygiène, de prévention des risques professionnels et à la protection de l'environnement.	C4-1 Animer, coordonner les actions. C4-2 Identifier les contraintes, proposer des mesures. C4-3 Assurer la maintenance. C4-4 Se tenir informé des évolutions technologiques et s'impliquer dans l'environnement social et culturel.
<b>Gestion économique et comptable.</b> Appliquer les outils de gestion à l'évaluation des produits et aux coûts de production. Appliquer les outils d'analyse à la gestion de production.	C4-5 Evaluer des coûts. C4-6 Quantifier des besoins.

## Capacité C5 : Communiquer

<b>Fonction 5 – Communication</b>	<b>Compétences</b>
S'informer et informer. Echanger, dialoguer, conseiller. Rédiger, mettre en forme le dossier d'intervention.	C5-1 S'adapter à une situation de communication. C5-2 Argumenter. C5-3 Transmettre des informations précises et complètes.

## **Fonction F1 - Analyse**

### **Capacité C1 - Comprendre et analyser**

#### C1 - 1 Observer, repérer, classer, hiérarchiser

##### **Ressources :**

- Un meuble, une partie de meuble ou un objet nécessitant une intervention
- Toute source documentaire

##### **Demande (savoir-faire) :**

- Décrire les différentes parties
- Nommer les constituants plastiques
- Relever toutes les données
- Repérer les principaux désordres

##### **Niveaux d'exigence :**

- La description, menée du général au particulier, restitue précisément l'objet
- Les principaux désordres sont identifiés

#### C1 - 2 Appréhender un contexte

##### **Ressources :**

- Documents historiques, artistiques, techniques et scientifiques

##### **Demande (savoir-faire) :**

- Situer l'objet dans un contexte historique, culturel, technique
- Identifier la nature des désordres.

##### **Niveaux d'exigence :**

- Le contexte est correctement identifié

#### C1 - 3 Analyser et sélectionner les informations

##### **Ressources :**

- Documents historiques, références artistiques, techniques et scientifiques
- Témoignages relatifs au vécu du meuble

##### **Demande (savoir-faire) :**

- Expliquer la nature et les causes des désordres
- Etablir un rapport d'état

##### **Niveaux d'exigence :**

- Le diagnostic est juste
- Le rapport d'état est pertinent et correctement rédigé



## **Fonction F2 - Proposition d'intervention**

### **Capacité C2 - Concevoir des solutions**

#### C2-1 Dégager des orientations

##### **Ressources :**

- Informations communiquées par les propriétaires, dépositaires, responsables du meuble ou de l'objet

##### **Demande (savoir-faire) :**

- Identifier l'utilisation et la destination futures afin d'adapter l'intervention

##### **Niveaux d'exigence :**

- Les informations sont prises en compte

#### C2-2 Explorer et formuler des hypothèses

##### **Ressources :**

- Constat et analyse précédemment effectués

##### **Demande (savoir-faire) :**

- Envisager et argumenter différentes hypothèses

##### **Niveaux d'exigence :**

- Les hypothèses sont justifiées et clairement exprimées

#### C2-3 Projeter et comparer des scénarios

##### **Ressources :**

- Hypothèses précédemment exprimées
- Documentation personnelle et celles de l'atelier
- Tarifs en usage dans la profession et prix unitaires des fournitures
- Délais

##### **Demande (savoir-faire) :**

- Développer des scénarios prenant en compte le cahier des charges, la déontologie, la destination du meuble et le coût estimatif de l'intervention

##### **Niveaux d'exigence :**

- Les scénarios retenus respectent les impératifs

#### C2- 4 Sélectionner et engager une proposition

##### **Ressources :**

- Les scénarios retenus

##### **Demande (savoir-faire) :**

- Sélectionner un scénario en accord avec le donneur d'ordre

##### **Niveaux d'exigence :**

- Le scénario retenu respecte la déontologie et répond au mieux à la résolution des désordres et aux attentes du donneur d'ordre

## **Fonction F3 - Mise en œuvre : organiser et préparer, réaliser**

### **Capacité C3 - Réaliser**

Un document d'accompagnement décrit de façon méthodique les capacités C3-3 et C3-4 en tenant compte des spécificités des meubles à restaurer.

#### C3 - 1 Hiérarchiser des informations. Traiter les données

##### **Ressources :**

- Le cahier des charges : devis ou coûts estimatifs, délais (transport et intervention)
- La valeur vénale de remplacement
- Les références du transporteur

##### **Demande (savoir-faire) :**

- Vérifier l'adaptation et la conformité des locaux à la prise en charge et à la protection de l'objet
- Vérifier les modalités d'assurances avec le donneur d'ordre
- Réceptionner l'accord du devis ou du coût estimatif
- Identifier le transporteur sur critères, en accord avec le demandeur et son assureur
- Planifier l'enlèvement et la réception

##### **Niveaux d'exigence :**

- Le devis ou le coût estimatif sont acceptés
- L'avenant au contrat d'assurance est conforme
- Les critères de qualité du transporteur donnent satisfaction
- La planification (enlèvement, réception) est établie

#### C3 - 2 Prévoir et préparer les moyens (ressources humaines et matérielles)

##### **Ressources :**

- Les scénarios présentés
- Les locaux, les moyens climatiques, d'éclairage, d'espace et d'accès
- Les intervenants connexes sélectionnés
- Les stocks disponibles
- Le document CITES (Convention de Washington). Voir document annexe 2.6

##### **Demande (savoir-faire) :**

- Planifier la participation des intervenants connexes
- Réunir les conditions environnementales optimales
- Contrôler la disponibilité des produits, matières, matériels
- Planifier les phases d'intervention

##### **Niveaux d'exigence :**

- Le calendrier est organisé et les phases d'intervention sont cohérentes
- Les conditions environnementales sont réunies
- La disponibilité des stocks est assurée

### C3 - 3 Organiser les conditions de mise en oeuvre

#### **Ressources :**

- Le meuble confié en l'état
- Les archives personnelles, celles de l'atelier
- La documentation et l'expérience de confrères

#### **Demande (savoir-faire) :**

- Repérer les éléments séparables, déposables, mobiles
- Identifier et analyser la nature des finitions
- Identifier les éventuels éléments manquants
- Stocker le meuble et ses éléments

#### **Niveaux d'exigence :**

- Tous les éléments sont correctement repérés et stockés

### C3 - 4 Hiérarchiser les actions

#### **Ressources :**

- Les éléments à restaurer
- Les archives personnelles et celles de l'atelier

#### **Demande (savoir-faire) :**

- Exécuter les phases d'intervention selon le scénario retenu en fonction des contraintes rencontrées :
  - dépose, démontage
  - conservation, restauration des parties décoratives et structurelles
  - repose, remontage
  - finition

#### **Niveaux d'exigence :**

- Les interventions effectuées sont satisfaisantes et conformes aux règles de l'art

### C3 - 5 Constituer des archives

#### **Ressources :**

- Les notes écrites, graphiques, photographiques (relatives au meuble et aux interventions), collectées dès le premier contact avec le donneur d'ordre

#### **Demande (savoir-faire) :**

- Organiser les éléments nécessaires à la constitution de l'historique des interventions en utilisant les moyens adéquats

#### **Niveaux d'exigence :**

- L'historique de l'intervention est exploitable (photographies, relevés, croquis, empreintes...)
- Les savoir-faire spécifiques à l'intervention sont sauvegardés et transmissibles

**Fonction F4 - Gestion des ressources humaines et techniques**  
**Gestion économique et comptable**  
**Capacité C4 - Gérer**

C4 - 1 Animer, coordonner les actions

**Ressources :**

- La proposition d'intervention retenue et son coût estimatif
- Les meubles et objets confiés (historique, provenance, qualité)

**Demande (savoir-faire) :**

- Créer une dynamique grâce à la qualité de dialogue et d'écoute, la confiance, l'attention, la reconnaissance, l'implication, la motivation, la valorisation, l'intéressement
- Utiliser au mieux les compétences individuelles
- Organiser, planifier et savoir s'adapter aux circonstances
- Se mettre en situation de réussite pour une obligation de résultat
- Optimiser les coûts (temps, fournitures, sous – traitance)

**Niveaux d'exigence :**

- Le travail est convenablement réalisé dans une ambiance favorable
- Les approvisionnements, les délais et les coûts sont respectés

C4 - 2 Identifier les contraintes, proposer des mesures

**Ressources :**

- Le meuble, l'objet confié
- L'expérience, les notes personnelles, la documentation, la formation continue
- Les confrères, fournisseurs, les experts et formateurs

**Demande (savoir-faire) :**

- Repérer les besoins humains et techniques nécessaires et percevoir les limites de compétences pour répondre à la demande
- Chercher éventuellement à l'extérieur tout ou partie de la solution et choisir la mieux adaptée à la résolution de la contrainte

**Niveaux d'exigence :**

- Les contraintes sont clairement identifiées, les moyens humains et techniques sont suffisamment adaptés

C4 - 3 Assurer la maintenance

**Ressources :**

- Les documents techniques de mise aux normes et de maintenance
- Les experts (médecine du travail, inspection du travail...), les prestataires de service

**Demande (savoir-faire) :**

- S'assurer du bon fonctionnement des locaux, des équipements (éclairage, climatisation, salubrité...) et des véhicules
- Maintenir en bon état de fonctionnement les outillages (manuels, mécaniques)

**Niveaux d'exigence :**

- Les locaux sont propres et clairs, l'environnement climatique est adéquat, le transport est assuré, les machines et les outils sont utilisables en sécurité et sans délai

C4 - 4 Se tenir informé des évolutions technologiques et s'impliquer dans l'environnement social et culturel

**Ressources :**

- Les compagnons, les confrères, les fournisseurs, les experts, les musées, les salons professionnels, les documents, la presse spécialisée, la formation continue

**Demande (savoir-faire) :**

- Communiquer et échanger sur les techniques, les moyens, les méthodes, les expériences
- Entretenir et développer ses connaissances, ses pratiques artistiques et culturelles et en acquérir de nouvelles

**Niveaux d'exigence :**

- Le niveau technique, artistique et culturel est constamment actualisé
- L'implication dans l'environnement social et culturel est patente et riche

C4 - 5 Evaluer des coûts

**Ressources :**

- Les tableaux de marche de l'entreprise (bilans, fiches de temps, factures, documents fournisseurs...) devis de la sous-traitance

**Demande (savoir-faire) :**

- Calculer un taux horaire en fonction des paramètres propres à l'entreprise, quantifier les matières premières, prendre en compte la sous-traitance
- Utiliser les bilans antérieurs, les fiches de temps
- Ajuster les coûts

**Niveaux d'exigence :**

- Les résultats obtenus sont exploitables
- Le seuil de rentabilité est atteint

C4 - 6 Quantifier des besoins

**Ressources :**

- Les compétences individuelles, les fournisseurs, le stock, le planning

**Demande (savoir-faire) :**

- Prévoir et adapter les disponibilités et les compétences humaines, les besoins matériels, les délais

**Niveaux d'exigence :**

- L'évaluation des besoins est correcte
- Tous les moyens sont réunis pour permettre des interventions efficaces et bénéfiques

## **Fonction F5 - Communication**

### **Capacité C5 - Communiquer**

#### C5 - 1 S'adapter à une situation de communication

##### **Ressources :**

- La demande initiale, les propositions d'intervention, l'objet à restaurer
- La connaissance de la langue française et la pratique d'une langue étrangère
- Les moyens de communication
- La connaissance du statut de l'interlocuteur

##### **Demande (savoir-faire) :**

- Etablir un contact qui tient compte de la situation et respecte les acteurs
- Assurer la continuité de la communication jusqu'à l'aboutissement de la démarche

##### **Niveaux d'exigence :**

- Le dialogue est correctement établi et ouvert

#### C5 - 2 Argumenter

##### **Ressources :**

- La demande initiale, les propositions d'intervention, l'objet à restaurer
- Des archives, des exemples analogues
- Le vocabulaire technique spécifique

##### **Demande (savoir-faire) :**

- Construire et développer son argumentation
- Proposer une orientation, préconiser une démarche, suggérer un choix
- Justifier et valoriser un projet.

##### **Niveaux d'exigence :**

- Le discours est clair, structuré et professionnel (syntaxe, présentation, vocabulaire)
- Les moyens et techniques de communication choisis sont adaptés au contexte
- L'argumentation développée est complète et convaincante

#### C5 - 3 Transmettre des informations

##### **Ressources :**

- La demande initiale, les propositions d'intervention, l'objet à restaurer
- Le vocabulaire technique spécifique
- Les moyens techniques de communication

##### **Demande (savoir-faire) :**

- Adapter la forme du propos et les documents à l'objet de la communication, au statut de l'interlocuteur
- Utiliser les moyens techniques les plus pertinents

##### **Niveaux d'exigence :**

- La transmission des informations est maîtrisée
- Les informations sont complètes et comprises par l'interlocuteur de manière univoque

## Tableau des relations entre capacités, compétences et savoirs associés

<b>Capacités</b>	<b>Compétences terminales spécifiques</b>	<b>Savoirs associés</b>																																																																																																																		
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">S 1</td> <td style="width: 10%;">Français</td> <td style="width: 10%;">S 2</td> <td style="width: 10%;">Langue vivante</td> <td style="width: 10%;">S 3</td> <td style="width: 10%;">Sciences appliquées</td> <td style="width: 10%;">S 4</td> <td style="width: 10%;">Economie Gestion</td> <td style="width: 10%;">S 5</td> <td style="width: 10%;">Arts, techniques et civilisations</td> <td style="width: 10%;">S 6</td> <td style="width: 10%;">Expression plastique</td> <td style="width: 10%;">S 7</td> <td style="width: 10%;">Arts appliqués</td> <td style="width: 10%;">S 8</td> <td style="width: 10%;">Technologie</td> <td style="width: 10%;">S 9</td> <td style="width: 10%;">Atelier de réalisation</td> </tr> </table>	S 1	Français	S 2	Langue vivante	S 3	Sciences appliquées	S 4	Economie Gestion	S 5	Arts, techniques et civilisations	S 6	Expression plastique	S 7	Arts appliqués	S 8	Technologie	S 9	Atelier de réalisation																																																																																																
S 1	Français	S 2	Langue vivante	S 3	Sciences appliquées	S 4	Economie Gestion	S 5	Arts, techniques et civilisations	S 6	Expression plastique	S 7	Arts appliqués	S 8	Technologie	S 9	Atelier de réalisation																																																																																																			
<b>C1</b> <b>Comprendre et analyser</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>C1.1 Observer, repérer, classer, hiérarchiser.</td></tr> <tr><td>C1.2 Appréhender un contexte.</td></tr> <tr><td>C1.3 Analyser et sélectionner les informations.</td></tr> </table>	C1.1 Observer, repérer, classer, hiérarchiser.	C1.2 Appréhender un contexte.	C1.3 Analyser et sélectionner les informations.	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>																																																																																																															
C1.1 Observer, repérer, classer, hiérarchiser.																																																																																																																				
C1.2 Appréhender un contexte.																																																																																																																				
C1.3 Analyser et sélectionner les informations.																																																																																																																				
<b>C2</b> <b>Concevoir</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>C2.1 Dégager des orientations.</td></tr> <tr><td>C2.2 Explorer et formuler des hypothèses.</td></tr> <tr><td>C2.3 Projeter et comparer des scénarios.</td></tr> <tr><td>C2.3 Sélectionner et engager une proposition.</td></tr> </table>	C2.1 Dégager des orientations.	C2.2 Explorer et formuler des hypothèses.	C2.3 Projeter et comparer des scénarios.	C2.3 Sélectionner et engager une proposition.	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>																																																																																																														
C2.1 Dégager des orientations.																																																																																																																				
C2.2 Explorer et formuler des hypothèses.																																																																																																																				
C2.3 Projeter et comparer des scénarios.																																																																																																																				
C2.3 Sélectionner et engager une proposition.																																																																																																																				
<b>C3</b> <b>Réaliser</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>C3.1 Hiérarchiser des informations, traiter des données.</td></tr> <tr><td>C3.2 Prévoir et préparer les moyens.</td></tr> <tr><td>C3.3 Organiser les conditions de mise en œuvre.</td></tr> <tr><td>C3.4 Hiérarchiser les actions.</td></tr> <tr><td>C3.5 Constituer des archives.</td></tr> </table>	C3.1 Hiérarchiser des informations, traiter des données.	C3.2 Prévoir et préparer les moyens.	C3.3 Organiser les conditions de mise en œuvre.	C3.4 Hiérarchiser les actions.	C3.5 Constituer des archives.	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>																																																																																																													
C3.1 Hiérarchiser des informations, traiter des données.																																																																																																																				
C3.2 Prévoir et préparer les moyens.																																																																																																																				
C3.3 Organiser les conditions de mise en œuvre.																																																																																																																				
C3.4 Hiérarchiser les actions.																																																																																																																				
C3.5 Constituer des archives.																																																																																																																				
<b>C4</b> <b>Gérer</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>C4.1 Animer, coordonner les actions.</td></tr> <tr><td>C4.2 Identifier les contraintes, proposer des mesures.</td></tr> <tr><td>C4.3 Assurer la maintenance.</td></tr> <tr><td>C4.4 Se tenir informé des évolutions technologiques et s'impliquer dans l'environnement social et culturel.</td></tr> <tr><td>C4.5 Evaluer des coûts.</td></tr> <tr><td>C4.6 Quantifier des besoins.</td></tr> </table>	C4.1 Animer, coordonner les actions.	C4.2 Identifier les contraintes, proposer des mesures.	C4.3 Assurer la maintenance.	C4.4 Se tenir informé des évolutions technologiques et s'impliquer dans l'environnement social et culturel.	C4.5 Evaluer des coûts.	C4.6 Quantifier des besoins.	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>																																																																																																												
C4.1 Animer, coordonner les actions.																																																																																																																				
C4.2 Identifier les contraintes, proposer des mesures.																																																																																																																				
C4.3 Assurer la maintenance.																																																																																																																				
C4.4 Se tenir informé des évolutions technologiques et s'impliquer dans l'environnement social et culturel.																																																																																																																				
C4.5 Evaluer des coûts.																																																																																																																				
C4.6 Quantifier des besoins.																																																																																																																				
<b>C5</b> <b>Communiquer</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>C5.1 S'adapter à une situation de communication.</td></tr> <tr><td>C5.2 Argumenter.</td></tr> <tr><td>C5.3 Transmettre des informations.</td></tr> </table>	C5.1 S'adapter à une situation de communication.	C5.2 Argumenter.	C5.3 Transmettre des informations.	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>																																																																																																															
C5.1 S'adapter à une situation de communication.																																																																																																																				
C5.2 Argumenter.																																																																																																																				
C5.3 Transmettre des informations.																																																																																																																				

**Diplôme des Métiers d'Art habitat  
option restauration de mobilier**

## **Savoirs associés**



### **Principes généraux**

Tout en appliquant les données générales requises par les programmes actuellement en vigueur au niveau III (cf. arrêté du 16 novembre 2006, Journal Officiel du 29 novembre 2006, relatif aux objectifs, contenus d'enseignement et référentiel des capacités du domaine de la culture générale et expression pour les Brevets de Technicien Supérieur, BOEN n°47 du 21 décembre 2006), le cadre de cet enseignement intègre les exigences particulières du Diplôme des Métiers d'Art spécialité « habitat » option restauration de mobilier.

On développera notamment

- les fonctions de la communication
- les codes culturels liés à l'objet, à l'image, dans une approche critique de ceux ci
- la rédaction des documents, prise de notes, synthèse, résumé, développement composé prise de décision
- l'aide à l'élaboration des dossiers, du projet personnel
- la liaison avec les enseignements généraux, artistiques et professionnels
- la prise de la parole, l'exposé des motifs, la soutenance avec les moyens de communication adaptés

Compétences associées.

C.1.1 Observer, repérer, classer, hiérarchiser

C.1.2 Appréhender un contexte

C.1.3 Analyser et sélectionner des informations

C.5.1 S'adapter à une situation de communication

C.5.2 Argumenter

C.5.3 Transmettre des informations

### **Progression dans l'enseignement des savoirs.**

#### ***En 1ère année.***

On développera surtout les fonctions de la communication, les codes culturels liés à l'objet, à l'image, l'approche critique, la rédaction des documents, la prise de notes, la synthèse, le résumé et la prise de décision.

#### ***En 2ème année.***

On approfondira la rédaction définitive des documents, la synthèse en insistant sur la conclusion personnelle, le résumé, le développement composé, et l'aide à l'élaboration des dossiers, du projet professionnel, la liaison avec les enseignements généraux, artistiques et professionnels, la prise de la parole, l'exposé des motifs et la soutenance avec les moyens de communication adaptés.

**Principes généraux.**

Les connaissances grammaticales seront renforcées et le vocabulaire enrichi, en particulier par une initiation à la langue professionnelle et technique (en rapport avec les enseignements professionnels).

Les exercices écrits et oraux s'appuieront sur des textes divers, articles de journaux, de revues, documents professionnels.

Il sera fait appel aux moyens audio-oraux pour développer la compréhension auditive d'une langue étrangère authentique.

Compétences associées.

- C.1.1 Observer, repérer, classer, hiérarchiser
- C.1.2 Appréhender un contexte
- C.1.3 Analyser et sélectionner des informations
- C.5.1 S'adapter à une situation de communication
- C.5.2 Argumenter
- C.5.3 Transmettre des informations

**Progression dans l'enseignement des savoirs.*****En 1ère année.***

Le candidat doit être capable, dans la langue étudiée :

- de lire des articles, des ouvrages ou des brochures techniques se rapportant aux enseignements professionnels
- de participer à une conversation et d'intervenir dans le cadre de réunions

***En 2ème année.***

Le candidat doit être capable, dans la langue étudiée :

- de comprendre un texte et de s'exprimer clairement

### **Principes généraux.**

En s'appuyant sur les connaissances fondamentales en physique chimie, l'enseignement des sciences physiques appliquées doit permettre :

- de connaître la nature chimique et la nomenclature usuelle et officielle des produits utilisés
- d'analyser en termes physico-chimiques les problèmes rencontrés au cours de la pratique professionnelle pour adapter les traitements à réaliser

Basé sur des expériences en lien direct avec les situations réelles, l'enseignement des sciences physiques appliquées devra non seulement montrer au futur professionnel les paramètres sur lesquels il pourra agir pour parvenir au résultat voulu, mais aussi lui permettre de s'approprier les nouvelles techniques d'analyse et de restauration à venir. Par ailleurs, l'accent sera mis sur les conditions de sécurité imposées par la manipulation des produits chimiques.

Les études physico-chimiques sont de nature qualitative et non quantitative. Aucune constante d'équilibre ne sera donc définie ni utilisée.

### **Compétences associées.**

C1.1 Observer, repérer, classer, hiérarchiser

C1.2 Appréhender un contexte

C1.3 Analyser et sélectionner les informations

C3.2 Prévoir et préparer les moyens

C3.3 Organiser les conditions de mise en oeuvre

C3.4 Hiérarchiser les actions

C3.5 Constituer des archives

C4.2 Identifier les contraintes, proposer des mesures

C4.4 Se tenir informé des évolutions technologiques et s'impliquer dans l'environnement social et culturel

### **Progression dans l'enseignement des savoirs.**

Les problèmes rencontrés en restauration (solvants, mise en teinte, collage, ...) seront abordés successivement en coordination avec le professeur d'atelier pour permettre une transversalité optimale des savoirs. L'enseignement devra permettre à l'étudiant en deuxième année, de réaliser un dossier thématique dans lequel il analysera un problème spécifique qu'il tentera de résoudre.

### S3. Sciences Appliquées

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Coloration et décoloration des bois.	La compréhension des actions des colorants ou décolorants réactifs utilise les réactions acido-basiques, d'oxydoréduction ainsi que la formation des complexes et des précipités. Les réactions acido-basiques sont l'occasion d'étudier la relation entre le pH d'une solution et sa dilution.				
Chimie des colles, des vernis et des solvants : - allègement et décapage - collage et vernissage	La composition chimique des principaux liants historiques est connue pour prévoir et utiliser leurs propriétés réactives. Les fonctions organiques usuelles (ester, amide, etc) sont étudiées ainsi que la relation entre degré de polymérisation et propriétés physiques des macromolécules.				
	L'action des solvants réactifs (ammoniacque, carbonates, etc) est étudiée en lien avec la réactivité des fonctions organiques usuelles.				
	L'action des solvants non réactifs (toluène, dichlorométhane, etc) utilise les interactions intermoléculaires (liaisons hydrogène, interaction de dispersion, etc). Les actions des tensioactifs sont comprises.				
	Les actions à court et à long terme des solvants sont abordées.				
	La composition chimique des liants actuels (polyuréthanes, ...) est étudiée en relation avec leurs propriétés physico-chimiques.				
	La pérennité des colles et vernis nécessite l'étude de leur degré de polymérisation ainsi que des interactions intermoléculaires qui s'établissent.				
	Restauration des parties métalliques d'un meuble.	Les traitements simples de la corrosion des métaux (EDTA, électrolyse, etc) sont étudiés pour les métaux à base de cuivre ou de fer.			
Action de la lumière sur un meuble.	Grâce à la connaissance des différentes parties du spectre lumineux, les réactions (coloration, décoloration, vieillissement) qui se produisent sont abordées.				
	Le rendu des surfaces (brillance, matité) est étudié.				

## **Progression dans l'enseignement des savoirs :**

### **En 1ère année.**

La première année est consacrée à l'étude de l'entreprise, de son environnement, à l'évolution de ses structures, à l'acquisition de connaissances de base et à l'analyse des problèmes de gestion de l'entreprise.

Cette étude est menée notamment à partir de cas pratiques, incluant différents domaines des Sciences Economiques et appliqués au secteur professionnel.

## **> L'entreprise et son environnement.**

### **Compétence globale.**

Le candidat doit être capable :

- dans une situation professionnelle donnée, de caractériser une entreprise et d'en comprendre l'évolution
- d'analyser le marché d'un produit
- d'explorer les possibilités d'innovation et de création dans la branche professionnelle considérée
- d'investir ses connaissances pour situer une recherche prospective dans un cadre économique global tant au plan national qu'au plan international.

### **Capacités, connaissances, savoir-faire.**

Capacités et savoir-faire :

- *Pour une entreprise donnée :*
  - la caractériser sur divers plans : forme juridique, taille, structure
  - la situer dans son environnement
  - en cerner les différentes activités
  - dégager les principes fondamentaux de son fonctionnement et caractériser les organisations mises en place
  - saisir les nécessités et les modalités d'adaptation des structures
  - analyser sa stratégie commerciale et en tenir compte
- *Pour une activité professionnelle donnée :*
  - identifier le marché d'un produit
  - contribuer à la connaissance de la clientèle
  - analyser les conditions de l'adaptation d'un produit aux besoins de la clientèle
  - analyser les conditions de la création d'un nouveau produit

Domaines d'études :

- *L'entreprise : présentation.*
  - définition et modes d'analyse
  - typologie
  - insertion dans le tissu économique (branche, secteur, filière)
  - rôle économique et social, aperçu sur les théories modernes de l'entreprise relatives à la créativité, à la mercatique, à la gestion du personnel
  - le cadre institutionnel de l'entreprise, l'organisation de la profession
  
- *La mercatique*
  - le concept de mercatique
  - la connaissance du marché, la clientèle, la concurrence
  - l'adaptation du produit aux besoins de la clientèle

- l'adaptation de l'action commerciale au marché : choix du mode de distribution, action publicitaire, promotion des ventes
- la stratégie commerciale : la politique commerciale, les objectifs commerciaux, les choix stratégiques

### **Modalités de contrôle.**

Contrôle en cours de formation à partir d'exemples concrets, réels ou expérimentaux sous forme de dossiers et (ou) épreuves orales ou écrites.

## **> Gestion de l'entreprise.**

### **Compétence globale.**

Le candidat doit être capable :

- prendre en compte les dimensions économiques et juridiques de son activité professionnelles, c'est à dire :
  - identifier les contraintes commerciales, financières, législatives et réglementaires, sociales
  - en appréhender les conséquences économiques, juridiques, sociales
- participer au choix et à la mise en œuvre des décisions stratégiques de l'entreprise
- se situer dans le cadre juridique applicable à la condition d'employeur ou de salarié

### **Capacités, connaissances, savoir-faire.**

La compétence globale implique la mise en œuvre des capacités et connaissances sans l'analyse de problèmes concrets et l'application d'acquis. On étudiera des cas pratiques liés à la spécialité.

Capacités et savoir-faire :

- *Savoirs et savoir-faire relevant des techniques quantitatives de gestion, dans une situation de production :*
  - déterminer le coût de production d'une opération, d'une production, d'un projet
  - établir le coût prévisionnel d'une opération, d'une production, d'un projet
  - lire un budget de production et en tirer les informations nécessaires à l'activité, participer à l'élaboration d'un budget de production
  - analyser les écarts entre prévisions et réalisations, en tirer les conséquences dans le champ d'activité.
  - établir des devis
  - dégager l'apport de certains outils d'aide à la décision pour guider des choix techniques, éventuellement pour participer à la gestion, utiliser ces outils dans des cas simples
  - appréhender globalement la situation d'une entreprise à partir d'un bilan simplifié et son activité au travers du compte de résultat
- *Savoirs et savoir-faire relevant des techniques administratives*
  - rechercher des informations sur des documents commerciaux courants, exploiter ces documents dans le cadre de l'activité
  - consulter et mettre à jour des fichiers, consulter ou préparer la consultation d'une banque de données
  - utiliser divers logiciels pour traiter les informations nécessaires à l'exercice de l'activité
  - mettre en œuvre méthodes et outils d' planification
- *Savoirs et savoir-faire relevant du droit*
  - dans toute situation de création et de conception :
    - repérer l'opportunité de solliciter une recherche auprès des services ou organismes de protection de la propriété industrielle, artistique
    - utiliser la terminologie de base permettant le dialogue avec les spécialistes

- exploiter les informations en retour
- lire des contrats relatifs à son activité pour dégager les droits et obligations des parties (contrats d'entreprise, contrat de vente, de travail, convention collective par exemple)
- identifier les sources d'information, les personnes et les institutions compétentes face à un problème juridique posé dans le cadre de l'activité

Domaine d'étude :

- *Les conditions de réalisation des activités de l'entreprise :*
  - programmes et plans de production
  - les investissements : la notion générale d'investissement, critères de choix, notions de rentabilité, d'optimisation, les projets d'investissements, élaboration, choix de mode de financement
  - le financement de l'exploitation, les prévisions de trésorerie
  - les ressources humaines : le recensement des besoins en personnel, la politique du personnel
- *La mesure des activités et des résultats et des résultats de l'entreprise :*
  - le bilan : rôle, principaux postes
  - analyse des opérations courantes : facturation, règlement
  - les résultats : notion de charge, le compte de résultat, le seuil de rentabilité
  - les coûts : la détermination du coût réel, le coût de revient prévisionnel
- *La coordination et le contrôle des activités :*
  - la prise de décision : direction et management
  - la préparation des décisions : l'information, formes, le traitement de l'information
  - la gestion à long terme : plans et politique de gestion
  - la gestion à court terme : budget et contrôle de gestion
  - les relations du travail : les relations humaines, la communication
- *Le cadre juridique :*
  - les notions de droit civil, droit commercial et fiscal
    - notions de contrat, de contrat de vente, d'entreprise
    - notions des responsabilités
    - les formes juridiques de l'entreprise, choix de la forme
  - la protection de la création
  - le respect des droits spécifiques professionnels
  - le droit social :
    - organisation des relations collectives : syndicat, convention collective
    - organisation des relations individuelles, le contrat de travail
    - la réglementation du travail et le contrôle de son application : salaire, durée de travail, congés, conditions de travail, inspection du travail
    - la représentation du personnel
    - les conflits du travail, les conseils de prud'hommes, les conflits collectifs
    - les problèmes relatifs à l'emploi et à la formation
    - la protection sociale
- *Traitement de l'information :*
  - notions relatives aux outils d'aide à la décision
  - saisie, diffusion, stockage d'informations en utilisant des supports divers et en recourant à des logiciels
  - utilisation de logiciels « outils » : traitement de texte, gestionnaire de base de données, tableurs, grapheurs

***En 2ème année.***

La seconde année devra prendre en compte l'acquisition des connaissances et l'application des outils de gestion à chaque projet spécifique, pour chaque spécialité, dans l'élaboration du document de synthèse.

**> Economie et gestion intégrées au document de synthèse.**

**Compétence globale.**

Le candidat doit être capable.

- d'appliquer concrètement à un thème précis, lié au projet, dans sa spécialité, les connaissances acquises.

**Capacités, connaissances, savoir-faire.**

- le candidat doit réaliser une étude approfondie d'une partie du projet mis en œuvre.
- cette étude intégrée au document de synthèse peut s'appuyer sur un ou plusieurs domaines des sciences économiques, en fonction du thème choisi et de la spécialité.



### Principes généraux.

En s'appuyant sur les connaissances antérieures, l'enseignement de l'ATC doit permettre aux étudiants l'acquisition :

- de savoirs historiques, artistiques, techniques et sociaux liés à l'évolution des styles et des mouvements, sans visée encyclopédique
- de méthodes d'analyse et de synthèse
- d'outils de construction du discours et de l'argumentation à l'écrit et à l'oral

Construit sur une dynamique exploratoire, l'enseignement doit développer une attitude de curiosité, un esprit sélectif, une démarche organisée favorisant l'initiative et l'autonomie.

Compétences associées.

- C.1.1 Observer, repérer, classer, hiérarchiser
- C.1.2 Appréhender un contexte
- C.1.3 Analyser et sélectionner des informations
- C.5.1 S'adapter à une situation de communication
- C.5.2 Argumenter
- C.5.3 Transmettre des informations

### Progression dans l'enseignement des savoirs.

#### *En 1ère année.*

En raison de la diversité des profils d'étudiants, il est nécessaire de procéder à une mise à niveau du groupe sur l'histoire des styles et sa chronologie (reconnaissance des styles et vocabulaire associé) indispensable à la pratique du métier.

Ensuite, l'enseignement de cette discipline se fera par thématique et s'appuiera :

- sur des études de cas pris dans les différents domaines artistiques et choisis pour comprendre les continuités et ruptures de l'histoire constituant ainsi un socle de références
- sur des objets d'étude dont le choix pourra être orienté soit par d'autres enseignements (expression plastique, arts appliqués, atelier...) soit par l'opportunité d'expositions ou de manifestations culturelles
- sur des recherches personnelles faites au musée, en bibliothèque, afin d'élargir sa culture.

#### *En 2ème année.*

L'enseignement conserve ses spécificités culturelles et analytiques et s'appuie sur les orientations liées aux projets professionnels des étudiants.

Il s'agit notamment :

- d'engager l'étudiant à construire des dossiers thématiques
- de définir et d'approfondir l'environnement lié au projet de restauration
- d'argumenter et de conforter les choix effectués

## S5. Arts, techniques et civilisations

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
<p><b>Appropriation des savoirs afin de construire une culture nécessaire à la pratique du métier:</b>            Les objets d'étude seront choisis dans chaque période de la Renaissance à nos jours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les grands styles européens</li> <li>- les ébénistes</li> <li>- le mobilier et le vocabulaire spécifique : éléments constitutifs, usage, techniques de fabrication</li> </ul> <p>L'évolution des caractères stylistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la genèse d'un style</li> <li>- ses caractéristiques</li> <li>- le contexte historique, technique et culturel</li> <li>- les filiations à d'autres domaines (architecture, décoration, mode)</li> </ul>	<p>Les styles de mobilier de la Renaissance à nos jours sont connus et reconnus.            Le vocabulaire spécifique est maîtrisé.</p> <p>Les causes du passage d'un style à un autre sont comprises.            Les filiations entre les différents domaines liés au mobilier sont appréhendées et saisies dans leur contexte.</p>				
<p>Constitution de ressources</p> <p><b>Le meuble et ses représentations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dessins, plans, peintures et photographies, ouvrages de référence...</li> </ul> <p><b>Les lieux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- galeries, musées, expositions, ateliers</li> <li>- conférences, rencontres de spécialistes</li> </ul>	<p>L'ensemble documentaire est riche, il permet de susciter des extrapolations en fonction des objectifs donnés.            Les informations sont vérifiées, sélectionnées et hiérarchisées.            Les différentes ressources sont variées, identifiées et exploitables.            Les références sont organisées, exploitées en vue de leur communication.</p>				
<p>Exploitation des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- observation, identification, repérage et situation dans la chronologie</li> <li>- mise en relation avec des éléments pris dans d'autres champs</li> <li>- établissement de fichiers, répertoires, dossiers</li> <li>- utilisation de méthodes de classement</li> </ul>	<p>Les contraintes économiques et environnementales d'un contexte donné sont saisies et mises en relation avec l'objet d'étude.            Les champs historiques et contemporains de la création artistique sont situés.            Les bases d'une culture structurante sont acquises.</p>				

### **Principes généraux.**

Le cours d'expression plastique a pour objet l'acquisition et l'approfondissement des moyens d'investigation et d'expression, des techniques de représentation, des méthodes d'analyse.

L'expression plastique est étroitement associée aux disciplines artistiques (ATC et AA) et professionnelles (atelier) tout en gardant son identité propre, elle s'appuie sur le vocabulaire stylistique et développe :

- l'appropriation du vocabulaire plastique, la mémoire visuelle, la maîtrise des outils de représentation et d'expression en deux dimensions et en volume
- la curiosité, l'esprit d'analyse, l'esprit critique, la sensibilité artistique

Compétences associées.

- C.1.1 Observer, repérer, classer, hiérarchiser
- C.1.2 Appréhender un contexte
- C.1.3 Analyser et sélectionner des informations
- C.2.1 Dégager des orientations
- C.3.3 Organiser les conditions de mise en œuvre
- C.5.2 Argumenter

### **Progression dans l'enseignement des savoirs.**

#### ***En 1ère année.***

On privilégiera la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'expérimentation de techniques variées et les approches diversifiées afin de permettre aux étudiants d'effectuer des choix personnels et motivés qui seront indispensables à une pratique sensible du métier.

#### ***En 2ème année.***

L'enseignement conserve ses spécificités et s'appuie sur les orientations liées aux projets professionnels des étudiants.

Il s'agit notamment :

- d'engager l'étudiant à construire des dossiers d'investigation plastique
- de définir et d'approfondir la dimension plastique liée au projet de restauration
- d'argumenter et de conforter les choix effectués

## S6. Expression plastique

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
<p><b>Moyens de traduction et d'expression, en 2D et en 3D utilisés dans un but documentaire, analytique ou expressif.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Graphisme, couleur, matière et texture : notations, relevés, croquis, croquis de mémoire, dessins, représentations conventionnelles</li> <li>- Volume (utilisation de matériaux divers) : notations, maquettes, modelage...</li> <li>- Photographie et infographie : prise de vue, éclairage, numérisation et traitement de l'image</li> </ul> <p>Représentation des formes et des volumes observés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directions, dimensions, proportions, échelles</li> <li>- Structures simples, complexes, combinaisons, rythmes</li> <li>- Relations forme et contre forme, plein et vide</li> <li>- Morphologie humaine, animale, végétale</li> </ul> <p><b>Représentation des matières, des couleurs et des effets de lumière observés.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lumière et ombre</li> <li>- Lumière et couleur</li> <li>- Lumière et texture</li> </ul> <p><b>Expression d'un sentiment, d'une émotion, d'un point de vue.</b></p>	<p>Les pratiques expérimentales sont diversifiées. La rapidité de notation est acquise. L'observation est motivée, la traduction est précise et expressive. La morphologie, les matières, les textures, les rapports chromatiques, les nuances, les effets de lumière sont nommés et transcrits avec justesse : le caractère est identifié. Les outils et les moyens d'expression sont choisis en fonction du problème traité, leur technique est maîtrisée. Les relevés graphiques, photographiques, infographiques et volumiques sont exploitables. Les documents élaborés permettent une communication efficace, organisée plastiquement, lisible et adaptée à son objectif. Les choix plastiques et conceptuels sont effectués et argumentés en fonction d'une intention. Le sens du message est clair.</p>				

### **Principes généraux.**

L'enseignement des arts appliqués doit permettre aux étudiants de mettre en œuvre, principalement, les méthodes d'analyse nécessaires à l'exercice de la profession.

Il se fera en étroite collaboration avec les enseignements d'expression plastique, d'ATC et d'atelier.

Construit sur une dynamique exploratoire, l'enseignement doit développer une attitude de curiosité, un esprit sélectif, une démarche organisée favorisant l'initiative et l'autonomie.

**On privilégiera le développement de la curiosité, de l'esprit critique, de l'autonomie par des demandes à la nature, à la complexité et au rythme progressifs et par des activités de recherche individuelle ou en groupe.**

Compétences associées.

- C.1.1 Observer, repérer, classer, hiérarchiser
- C.1.2 Appréhender un contexte
- C.1.3 Analyser et sélectionner des informations
- C.2.1 Dégager des orientations
- C.2.2 Explorer et formuler des hypothèses
- C.2.3 projeter et comparer des scénarios
- C.2.4 Sélectionner et engager une proposition
- C.5.2 Argumenter
- C.5.3 Transmettre des informations

### **Progression dans l'enseignement des savoirs.**

#### ***En 1ère année.***

**L'enseignement s'appuiera :**

#### **1. Sur des études de cas issus principalement du mobilier permettant :**

- d'identifier les différentes démarches (historiques, sociologiques, techniques, esthétiques) et les questionnements qui les accompagnent
- d'utiliser et de développer les outils plastiques et conceptuels adaptés à la communication

#### **2. Sur des exercices de recherche créative permettant de mieux comprendre la genèse d'un objet dans un environnement donné.**

#### ***En 2ème année.***

L'enseignement conserve ses spécificités culturelles et analytiques et s'appuie sur les orientations liées aux projets professionnels des étudiants.

## S7. Arts appliqués

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Constitution de ressources. - Sources et supports documentaires : le meuble et ses représentations (dessins, plans, peintures, photographies, ouvrages de référence...) les lieux (galeries, musées, expositions, ateliers) - Conférences, rencontres de spécialistes - Outils de recherche et d'exploitation : fichiers, répertoires, dossiers, méthodes de classement, moyens informatiques	Les différentes sources sont identifiées et exploitées. L'ensemble documentaire est riche, varié, capable de susciter des extrapolations en fonction des objectifs donnés. Les informations nécessaires sont sélectionnées et hiérarchisées. Les références sont organisées, exploitables, communicables.				
Etudes de cas. <b>Les cas seront étudiés par comparaison, choisis dans différentes cultures ou à différentes époques.</b> - Observation, repérage, identification - Prise en compte et mise en relation des contraintes de toute nature : socioculturelle, technique, technologique... - Variation du questionnement : convergence, divergence... en fonction des indices repérés et des problématiques identifiées - Appropriation de l'objet d'étude - Argumentation, vérification - Conclusion, compte-rendu	Les contraintes et les enjeux des créations sont repérés et mis en synergie. Les moyens mis en œuvre pour analyser sont appropriés. L'analyse est complète, juste, argumentée et personnalisée. L'organisation du travail est planifiée, les différentes phases se déroulent de façon méthodique et cohérente. Les moyens de traduction 2D ou 3D sont adaptés, maîtrisés et les résultats sont lisibles, expressifs, plastiquement organisés.				
Recherche créative <i>Des exercices permettront, par analogie, de mieux comprendre la genèse d'un objet dans un environnement donné.</i> Démarche interrogative, inductive et déductive, appropriation ou proposition d'une problématique. - Recherches exploratoires et expérimentales par intuition, raisonnement, confrontation... - Pratique expérimentale, technique et technologique - Proposition d'hypothèses - Argumentation, compte-rendu	Les propositions de recherche appliquée sont diversifiées et répondent aux objectifs et aux contraintes de la demande. Les hypothèses sont correctement argumentées. Les moyens de traduction 2D ou 3D sont adaptés, maîtrisés et les résultats sont lisibles, expressifs, plastiquement organisés.				
<b>Communication.</b> - Présentation du travail documentaire, des résultats d'analyse et des recherches créatives	La présentation visuelle, orale et écrite est efficace, elle s'appuie sur un vocabulaire adapté, précis et spécifique.				

### **Principes généraux.**

La technologie, au cours du cycle de deux ans est le lieu d'un apprentissage théorique, expérimental et pratique, qui s'appuie sur les expériences passées, validées depuis de nombreuses années par les conservateurs, les responsables de collections, les restaurateurs.

Les étudiants aborderont ces principaux apprentissages théoriques en les mettant en œuvre en atelier.

La manière d'appréhender ces nouvelles connaissances leur permettra de se mettre en position de réflexion afin d'adopter tout au long de leur vie professionnelle une posture d'interrogation, de développer les arguments, d'établir des protocoles d'intervention et de les réaliser ou de les faire réaliser en connaissance de cause, en privilégiant à chaque fois la conservation de l'objet confié.

### **Compétences associées.**

C1.1 Observer, repérer, classer, hiérarchiser

C1.2 Appréhender un contexte

C1.3 Analyser et sélectionner les informations

C4.4 Se tenir informé des évolutions technologiques et s'impliquer dans l'environnement social et culturel

C5.3 Transmettre des informations.

## S8. Technologie

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Le matériau bois.	<p>Les principales techniques de transformation des bois en bois d'œuvre sont connues.</p> <p>Les ressources pour l'approvisionnement de ces bois sont repérées.</p> <p>Les principales essences sont reconnues et identifiées.</p> <p>Les documents fournis par les professionnels pour s'approvisionner tout en respectant la législation sont correctement utilisés.</p> <p>La datation par la dendrochronologie est comprise et théoriquement utilisable.</p>				
Les principaux matériaux constituant les meubles à restaurer.	<p>Les principaux matériaux d'origines organique, végétale, minérale et synthétique constituant les meubles, sont repérés, identifiés.</p> <p>La législation concernant les espèces protégées est abordée et respectée</p> <p>Leur approvisionnement et leur utilisation sont envisagés de façon légale.</p>				
Les autres matériaux annexes.	<p>Métaux.</p> <p>Marbres.</p> <p>Produits verriers.</p> <p>Matières plastiques.</p> <p>Et autres...</p>				
Les moyens d'assembler les différents éléments des meubles.	<p>Les principales manières d'assembler les différents éléments des meubles sont connues.</p> <p>La façon de les réaliser est analysée et éventuellement mise en œuvre.</p> <p>Leur représentation graphique est possible. (dessin de construction classique ou virtuel)</p> <p>Les différents démontages de tous les éléments les uns par rapport aux autres pourront alors être réalisés en atelier avec méthode.</p>				
Les moyens de mobilité des différents éléments entre eux.	<p>Les grands principes de coulissage, de pivotage, sont compris et pourront être directement appliqués en atelier.</p> <p>Les grands principes d'articulation de différents éléments entre eux sont compris et pourront être mis en application directement en atelier.</p>				
Les principales quincailleries utilisées sur le mobilier pour verrouiller, assembler, fixer, articuler, pivoter, coulisser, déplacer, accrocher les différents éléments d'un meuble entre eux.	<p>Les principales quincailleries de l'ameublement traditionnel sont repérées, justement nommées, leur fonctionnement est compris et applicable en atelier.</p> <p>La visserie traditionnelle pourra être</p>				



	nommée justement et parfaitement utilisée.				
L'outillage de base et les principaux outils spéciaux, spécifiques.	Les outils fondamentaux de l'ébénisterie traditionnelle sont connus, correctement affûtés et utilisés. Les principaux outils spéciaux ou spécifiques sont créés et répondent correctement à l'utilisation qui en est faite.				
Les moyens de serrage, à plat, en formes (cintrée, galbée, arrondie...)	Les principaux types de serrages mécaniques traditionnels sont compris. Les principaux types de serrage par pression et par dépression sont compris et utilisables en atelier.				
Les moyens de chauffage directs ou de transfert de chaleur permettent de coller, décoller, redresser, déformer.	Les techniques de collage "à chaud" sont applicables et pourront être mises en œuvre à l'atelier. Les techniques de chauffage pour redresser, mettre en forme les bois sont applicables et pourront être mises en œuvre à l'atelier.				
Les moyens de réhydratation.	Les gels d'humidification, la vapeur, l'humidification sous vide d'air sont connus et applicables avec discernement.				
Les moyens de dépose et de repousse des placages, marqueteries.	Les principaux procédés de dépose et de repousse des placages et marqueteries sont correctement décrits et pourront être mis en œuvre en atelier.				
Les dégradations des bois par les insectes xylophages, les agents fongiques ainsi que leurs conséquences.	Les agents destructeurs (insectes, champignons) sont repérés et identifiés. Les techniques préventives et curatives des traitements peuvent être décrites et sont applicables. Les nouvelles propriétés mécaniques des éléments dégradés sont justement appréciées.				
Les produits de consolidation des bois fragilisés.	La dégradation des bois et son intensité sont le plus justement appréciées. Les produits de consolidation admis sont choisis dans le respect de la législation sur les solvants.				
Les abrasifs.	Le choix du bon abrasif en fonction de la surface à traiter est justement sélectionné. Les conséquences d'un choix malencontreux d'un abrasif sont prévisibles.				
La climatologie.	Les conditions de conservation des œuvres et de leurs conséquences sont évaluées.				

Les bases de l'expertise.	<p>Tout au long de la formation l'étudiant appréciera l'ensemble des caractéristiques remarquables des meubles confiés à l'atelier et en estimera la valeur.</p> <p>Le descriptif du meuble par ses principales caractéristiques est juste.</p> <p>L'époque du meuble est déterminée.</p> <p>Les observations sont pertinentes, les conclusions permettent d'établir justement la fiche signalétique de l'objet.</p>				
Le stockage et le transport.	<p>Les œuvres, pour être correctement conservées, doivent être entreposées dans des conditions spécifiques. En plus de la climatologie adéquate, les meilleures conditions sont listées et peuvent être correctement mises en place.</p> <p>Pour être correctement déplacées, posées, accrochées, exposées, transportées les œuvres doivent être correctement conditionnées. Les principales mises en situation sont énumérées et correctement comprises.</p>				
Les assurances.	<p>Les œuvres entreposées, stockées, déplacées, transportées sont assurées.</p> <p>Les conditions optimales requises sont connues et peuvent être appliquées.</p>				
Hygiène, sécurité.	<p>Tout au long de la formation, l'étudiant aura à respecter les consignes d'hygiène et de sécurité, liées aux produits (stockage, utilisation, traitement des déchets), liées aux matériaux (poussières), liées aux machines et aux manières de les utiliser.</p>				

## S9. Atelier de réalisation

1. Meubles et boiseries en bois massif.
2. Meubles à décors de placage, meubles à décors de marqueterie bois.
3. Remise en fonctionnement des parties mobiles.
4. Finition sur meubles restaurés.

### 1. Meubles et boiseries en bois massif.

Le mobilier et les boiseries sont essentiellement des éléments en bois massif, sur lesquels a été réalisé ou non un décor (doré, peint, en volume ...).

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Aménagement de l'espace, sélection et préparation des outillages spécifiques.	La préparation des différents outils et de l'environnement du lieu d'intervention permet un travail efficace dans un climat propice à la concentration.				
Identification, repérage, établissement des éléments constitutifs du meuble, de la boiserie.	Tous les éléments sont correctement identifiés, repérés, établis et consignés.				
Analyse et identification de la nature de la finition visible.	Les produits de finition, leurs composants ainsi que les techniques d'application sont correctement identifiés. La mise en œuvre d'une finition à l'identique devrait être possible.				
Dépose des éléments constitutifs : corniche, porte, abattant, tiroir, tablette...	Tous les éléments sont convenablement déposés, repérés et stockés.				
Dépose des éléments rapportés : quincailleries, bronzes, textiles, verres...	Les outils nécessaires à la dépose des éléments rapportés sont parfaitement identifiés et utilisés. Tous les éléments sont convenablement déposés, repérés et stockés.				
Résolution des problèmes de structure, éventuellement sans démontage, dans le respect de la déontologie.	L'ensemble est structurellement cohérent, la pérennité est temporairement assurée au regard du cahier des charges, la déontologie est respectée.				
Déchevillage, démontage.	Les outils sont adaptés, les éléments démontés sont repérés.				
Désassemblage des parties fixes : côtés, façades, traverses, panneaux, fonds.	Les parties fixes sont désassemblées sans dommage et correctement repérées et stockées.				

Consolidation des bois fragilisés, traitement des bois attaqués par les insectes, les champignons.	Les parasites sont identifiés, les solutions techniques sélectionnées sont mises en œuvre dans le respect de la déontologie et de la législation.				
Repérage des lacunes et des parties nécessitant un remplacement. Sélection des choix des bois en fonction de leur affectation (essence, patine, grain...).	La dégradation est justement observée. Les bois choisis permettent une reconstitution satisfaisante (visuelle, technique, structurelle) des éléments disparus ou remplacés.				
Réalisation des parties manquantes planes.	Les parties refaites sont correctement restituées.				
Assemblage des pièces cassées ou refaites.	Le choix de la colle est adapté, le collage est techniquement bien exécuté et visuellement satisfaisant. La résistance de l'assemblage est conforme aux attentes.				
Eventuelle remise à la forme d'une pièce déformée, d'un ensemble gauchi, en utilisant des moyens thermiques, mécaniques, chimiques dans le respect de la déontologie.	Les éléments déformés retrouvent leur forme originelle permettant une cohérence de l'ensemble. Les moyens mis en œuvre sont maîtrisés.				
Restitution des parties moulurées manquantes après avoir sélectionné, voire fabriqué ou fait fabriquer l'outil adapté.	Les parties moulurées sont restituées avec justesse et dans l'esprit de l'ensemble à l'aide des outils choisis et parfaitement adaptés et utilisés.				
Restitution des parties manquantes sculptées.	Le sculpteur a restitué la partie manquante dans le respect du volume et de l'esprit de l'ensemble.				
Remontage de l'ensemble des éléments.	Suivant les documents réalisés lors du démontage et après serrage « à blanc » de l'ensemble, les éléments sont remontés définitivement. L'ensemble retrouve sa cohérence.				
Reprise de tout ou partie d'une finition.	La reprise partielle ou totale de la finition est assurée conformément au cahier des charges. Cf Finition sur meubles restaurés.				

## 2. Meubles à décors de placage, meubles à décors de marqueterie bois.

Le meuble d'ébénisterie est par nature plaqué de bois de placage ou de marqueterie. Les bois supports, les bois de décors, les colles et les vernis peuvent être altérés. Ces différentes dégradations seront à traiter par le futur diplômé.

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Aménagement de l'espace, sélection et préparation des outillages spécifiques.	La préparation des différents outils et de l'environnement du lieu d'intervention permet un travail efficace dans un climat propice à la concentration.				
Identification, repérage, établissement des éléments constitutifs du meuble.	Tous les éléments sont correctement identifiés, repérés, établis et consignés.				
Analyse et identification de la nature de la finition visible.	Les produits de finition, leurs composants ainsi que leurs techniques d'application sont correctement identifiés. La mise en œuvre d'une finition à l'identique devrait être possible.				
Dépose des éléments constitutifs : corniche, porte, abattant, tiroir, tablette...	Tous les éléments sont convenablement déposés, et stockés rationnellement.				
Dépose des éléments rapportés : quincailleries, bronzes, textiles, verres...	Les outils nécessaires à la dépose des éléments rapportés sont parfaitement identifiés et utilisés. Tous les éléments sont convenablement déposés, repérés et stockés.				
Résolution des problèmes de soulèvement des placages ou d'éléments de marqueterie. Recollage sans dépose, dans le respect de la déontologie.	Les parties soulevées retrouvent leur position. La pérennité de l'ensemble est temporairement assurée. La déontologie est respectée.				
Identification et sélection des parties de placages à combler ou à remplacer.	Les bois lacunaires sont parfaitement identifiés, les bois de remplacement sont justement sélectionnés. Le sens et l'orientation du placage sont bien choisis. Les lacunes sont parfaitement comblées.				
Si nécessaire, dépose des placages ou des marqueteries en vue de leur restauration et de leur recollage complet.	La dépose des placages et des marqueteries est parfaitement assurée. Tous les éléments sont convenablement déposés, repérés et stockés.				
Pour les marqueteries bois : nettoyage des placages, des marqueteries et de leurs supports des anciennes colles.	Les placages, les marqueteries et leurs supports sont débarrassés des crasses. Ils sont prêts à être restaurés.				
Pour les marqueteries "Bouille" : conservation, allègement ou nettoyage des faces de collage (parement du bois support et contre parement des marqueteries).	Les faces à recoller sont nettoyées correctement en fonction des couleurs à préserver, des épaisseurs à conserver.				

Stockage des placages, des marqueteries déposées.	Les placages déposés sont stockés dans des conditions optimales de conservation.				
Restauration des bois supports.	Les bois massifs devant recevoir les placages ou les marqueteries déposés sont restaurés, en suivant les principes déontologiques. Ils sont prêts à recevoir leur décor.				
Restauration des placages.	Les techniques appropriées sont mises en œuvre afin de redonner aux placages un aspect visuel satisfaisant (forme, couleur, épaisseur). Les placages sont prêts à être recollés sur leurs supports.				
Restauration des marqueteries.	Les relevés d'empreintes sont exacts, la découpe des pièces lacunaires est parfaitement exécutée. Les éléments redécoupés trouvent exactement leur place dans le respect de l'esprit de l'original.				
Préparation des placages et des marqueteries en vue de leur recollage sur leur support.	Les procédés choisis sont appropriés. Leur mise en œuvre est correcte.				
Sélection de la colle.	La colle est choisie suivant les critères propres au meuble et en fonction du cahier des charges.				
Recollage des placages et des marqueteries sur leur support.	Le procédé de mise en œuvre le mieux adapté est appliqué. Le moyen de serrage est adapté et son intensité est maîtrisée.				
Polissage des placages.	Les placages recollés sont polis sans usure.				
Rempli des pores, des joints.	Les pores et les joints sont parfaitement remplis.				
Comblement des derniers manques.	La qualité de l'état de surface est atteinte.				
Reprise éventuelle du travail de gravure en atelier ou en sous traitance.	L'esprit de la gravure est respecté.				
Reprise et ajustage des teintes.	Les teintes sont appliquées avec justesse et discernement. L'ensemble est homogène.				

« Maquille » des derniers défauts.	Les « maquilles » sont appliquées avec soin, justesse et sensibilité. Les défauts sont visuellement indétectables à une distance habituelle.				
Reprise de tout ou partie d'une finition.	La reprise partielle ou totale de finition est assurée. Tout est mis en œuvre pour un résultat satisfaisant. Cf Finition sur meubles restaurés.				

### 3. Remise en fonctionnement des parties mobiles.

Le mobilier possède généralement des parties mobiles. Ces parties sont pivotantes, coulissantes ou articulées. Elles peuvent être : en abattant, en guillotine, en cylindre, en cylindre brisé, en rideau. Elles sont visibles ou à secret. Ces grands principes de mobilité seront connus et pourront éventuellement être appliqués par le futur diplômé.

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Identification, repérage, établissement de tous les éléments mobiles.	Tous les éléments mobiles sont correctement identifiés, repérés, compris, établis.				
Diagnostic de la qualité des désordres.	Les effets du mauvais fonctionnement sont correctement observés et leurs causes sont décelées.				
Proposition d'intervention permettant de remédier correctement au désordre.	La proposition tient compte de tous les paramètres du cahier des charges pour répondre positivement à l'attente du donneur d'ordre.				
Intervention de manière ponctuelle sans démontage des parties à restituer.	La mise en mouvement de la partie sélectionnée est bonne.				
Enlèvement, dépose : tiroir, porte, abattant, tablettes, rideau, cylindre, secret...	Les outils nécessaires sont parfaitement identifiés, adaptés et utilisés. Tous les éléments sont convenablement retirés, déposés. Les éléments sont repérés et stockés de manière accessible.				
Résolution des problèmes de coulissage d'un tiroir, d'une tirette, d'une allonge, d'un rideau, d'un cylindre...	La théorie particulière sur les coulissages est comprise. Sa mise en application et la réalisation sont correctes. Les éléments coulissent convenablement.				
Résolution des problèmes de pivotage d'une porte, d'un abattant, d'un fauteuil de bureau...	La théorie particulière sur les pivotages est comprise. Sa mise en application et la réalisation sont correctes. Les éléments pivotent convenablement.				
Résolution des problèmes des articulations de lames de rideau.	La théorie particulière sur les articulations est comprise. Sa mise en application et la réalisation sont correctes. Les éléments s'articulent convenablement.				



#### 4. Finition sur meubles restaurés.

Tout meuble a en principe reçu une finition de cire ou de vernis. le futur diplômé aura à la reprendre en atelier. Si la finition est en laque, peinture ou dorure elle fera l'objet d'une sous-traitance.

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Identification et analyse de la nature de la finition existante ou d'origine.	Les produits de finition sont correctement identifiés.				
Identification et repérage des éléments qui devront être repris en finition.	Tous les éléments à reprendre en finition sont correctement identifiés et repérés.				
Préparation des surfaces en fonction des finitions désirées.	Tous les éléments (après restauration) sont convenablement préparés afin de recevoir leur finition.				
Préparation des produits de finition qui seront mis en oeuvre.	Les produits de finition sont convenablement préparés en qualité, en quantité.				
Mise en œuvre du ou des types de finition correspondant au meuble confié.	La mise en œuvre des produits de finition est correcte. L'état de surface obtenu correspond à la qualité attendue et décrite dans le cahier des charges.				
Sous traitance de la mise en œuvre d'une finition souhaitée.	Le sous-traitant sélectionné met en œuvre la finition attendue. Le résultat est conforme au cahier des charges.				

## Extrait du document CITES (Convention de Washington)

*Réglementation relative aux espèces de faune et de flore sauvages protégées :*

**Il existe un très riche patrimoine d'objets et de mobilier composés totalement ou partiellement avec des matériaux issus d'espèces animales et végétales.**

*L'utilisation de certains de ces matériaux est aujourd'hui strictement réglementée, tant sur le plan international (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, dite CITES ou Convention de Washington) que communautaire (règlement CE n° 338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 et règlements de la Commission associés) que national (arrêtés de protection des espèces de faune et de flore sauvages).*

*Sont notamment concernés l'écaille, l'ivoire, certaines peaux exotiques, la nacre de quelques coquillages et un nombre croissant de bois tropicaux.*

La réglementation porte sur deux domaines :

- Elle encadre d'une façon générale l'activité des professionnels utilisant certains matériaux (autorisations préfectorales de détention et d'utilisation d'ivoire et d'écaille)
- Elle soumet à autorisation, au cas par cas, le transport ou le commerce des objets composés de ces matériaux, y compris les antiquités (autorisations de transport, permis CITES d'importation, certificats CITES de réexportation, certificats intracommunautaires)

**Il est donc indispensable que le titulaire du diplôme soit sensibilisé à ces obligations dès sa formation initiale. En effet, une bonne connaissance de cet environnement réglementaire lui permettra :**

- de décider de ses choix professionnels en toute connaissance de cause
- d'assurer la sécurité juridique de son entreprise
- de garantir la légalité de ses ventes et de ses achats, protégeant ainsi ses clients et lui-même de sanctions prévues par la loi

**Enfin, une bonne compréhension de ces réglementations et du contexte dans lequel elles s'inscrivent est également indispensable pour que les prochaines générations de professionnels puissent faire évoluer leurs professions dans un sens conforme à la politique de développement durable préconisée par le gouvernement.**

## Modules complémentaires : sensibilisation et initiation

Les modules complémentaires définis dans les fiches suivantes sont répartis selon leur degré d'intégration à l'ébénisterie en deux types : modules de sensibilisation obligatoires (4 heures par module) et modules d'initiation au choix (20 heures par module).

L'ensemble de ces modules sera abordé en première année dans le cadre de l'atelier de réalisation.

### **Modules de sensibilisation obligatoires :**

Marqueterie, finition, menuiserie en siège, sculpture, serrurerie, tournage, tapisserie, gravure ornementale, monture en bronze, ciselure.

Dans ces modules, les étudiants recevront une information générale et théorique (conférences, visites) sur les techniques des métiers cités ci-dessus.

Ils découvriront l'éventail des différentes démarches et possibilités d'intervention sur des éléments à restaurer.

### **Modules d'initiation, 3 au choix parmi :**

Marqueterie, finition, menuiserie en siège, sculpture, serrurerie

Dans ces modules, les étudiants recevront une information générale sur les techniques accompagnée d'une approche pratique des métiers cités ci-dessus.

Ils découvriront l'éventail des différentes démarches et possibilités d'intervention sur des éléments à restaurer.

Les titulaires du Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier, interviendront de façon ponctuelle dans ces différentes spécialités, en fonction des compétences acquises et de leur capacité à les appliquer, à les développer et à les maîtriser ; ou bien, ils choisiront un artisan spécialiste si le seuil de leurs compétences propres semble atteint. Ils seront capables d'apprécier et de juger la qualité du travail effectué.

### **Connaissance de métiers annexes :**

Miroiterie, marbrerie, gainerie, paille, céramique, laque, horlogerie, cannage...

Au cours de la formation, les étudiants découvriront certains de ces métiers en fonction des meubles confiés, lors de visites d'atelier, d'expositions, d'échanges avec des intervenants et grâce à des recherches personnelles.

## Module de sensibilisation et d'initiation : marqueterie

Les titulaires du Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier seront amenés à intervenir sur des meubles marquetés de manière ponctuelle ou globale.

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Les différents degrés d'intervention possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- conservation</li> <li>- restauration</li> <li>- restitution</li> </ul>	Les interventions sont choisies au regard du cahier des charges et dans le respect de la déontologie.				
Les différents matériaux utilisés en marqueterie (bois, métal, matériaux organiques, matériaux de synthèse).	Les matériaux sont identifiés et remplacés dans un contexte historique et technique. Ils sont parfaitement choisis, vérifiés et préparés.				
Les instruments de découpage et outils annexes utilisés en marqueterie . La préparation de l'outillage. L'évolution historique et technique des outils.	Les outils sont identifiés et remplacés dans un contexte historique et technique. Le choix de l'outillage est pertinent et l'esprit de la marqueterie est respecté.				
Les techniques de découpage et leurs différentes préparations.	Les procédés de marqueterie et leurs préparations sont correctement mis en oeuvre.				
Les différentes finitions appliquées à la marqueterie.	Les différentes finitions sont analysées, reconnues et appréciées.				

## Module de sensibilisation et d'initiation : les finitions contemporaines

Les titulaires du Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier seront amenés au cours de leur vie professionnelle à intervenir sur des meubles fabriqués à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
<p>Les produits utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les colorants, les teintés (phase eau, phase solvant)</li> <li>- Les cires</li> <li>- Les vernis (nitrocellulosiques, polyesters, polyuréthanes)</li> <li>- Les apprêts</li> <li>- Les laques (nitrocellulosiques, polyuréthanes)</li> <li>- Les pigments</li> <li>- Les liants, les charges</li> <li>- Les résines</li> <li>- Les solvants</li> <li>- Les acryliques</li> <li>- Les hydrodiluables</li> </ul>	<p>Les familles de produits, leurs caractéristiques (physiques, chimiques, mécaniques, esthétiques), leurs domaines d'emploi sont connus.</p> <p>Le vocabulaire technique et spécifique est utilisé à bon escient.</p>				
<p>Les procédés et matériels mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La préparation des supports</li> <li>- Les applications manuelles</li> <li>- Les pulvérisations pneumatiques</li> <li>- Les traitements de surface</li> <li>- Le séchage</li> <li>- Le polissage</li> </ul>	<p>Les matériels et les procédés d'application sont connus et identifiés. Les conditions d'application, les risques liés au mélange des composants, à la superposition des différents produits et au séchage sont connus.</p> <p>Les conditions d'hygiène et de sécurité liées à la mise en œuvre sont respectées.</p>				
<p>Les décors et finitions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les finitions vernies transparentes et colorées</li> <li>- Les finitions laquées</li> <li>- Les incrustations, les superpositions (coquilles, feuilles de métal...)</li> <li>- Les patines</li> </ul>	<p>Les décors et finitions sont identifiés et replacés dans leur contexte historique et technique.</p> <p>Le niveau d'intervention est défini ; le processus à mettre en œuvre est explicite.</p>				

## Module de sensibilisation et d'initiation : menuiserie en sièges

Les titulaires du Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier seront amenés au cours de leur vie professionnelle à intervenir sur des sièges essentiellement en bois massif et parfois plaqué. Ces sièges se composent de parties fixes, amovibles et mobiles. Tous ces éléments sont traditionnellement démontables.

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
La typologie des sièges : l'identification, le repérage, l'établissement.	Tous les éléments sont correctement identifiés, repérés, établis.				
Les éléments rapportés démontables : quincaillerie, mécanismes, bronzes, roulettes.	Les outils nécessaires au démontage sont parfaitement identifiés et utilisés.				
La garniture.	La garniture est déposée sans dommage. L'ensemble est conservé.				
Les différents types d'assemblage et l'ordre de montage des éléments de la carcasse. Les lignes de construction principales d'un siège.	Les assemblages et l'ordre de montage sont correctement identifiés et les lignes de construction principales sont connues et situées sur le siège.				
Le relevé des cotes principales ainsi que le gauche et le bigorne avant le démontage (si le siège est entier).	Le croquis récapitulatif est juste et exploitable.				
Les techniques de chevillage et de déchevillage.	L'ordre de démontage est respecté, l'utilisation des outils est adaptée : les chevilles sont si possible repérées et conservées.				
Les techniques de montage, de démontage, d'assemblage et de désassemblage de la structure.	Tous les éléments sont convenablement démontés et stockés.				
La restitution d'un élément manquant ou détérioré simple à partir d'un document référent (pièce similaire, symétrique, archive). Le traçage d'un relevé pour réalisation d'un calibre de mise en œuvre.	La pièce manquante ou détériorée est correctement restituée et l'ensemble est harmonieux.  Le calibre est juste et exploitable.				
Le remontage de la structure, les techniques de collage et de serrage.	Tous les éléments sont convenablement remontés.				
La technique de chevillage des assemblages.	Les chevilles sont convenablement reposées en état ou fabriquées au modèle.				
La technique de raccord de teinte et de finition.	Les raccords de teintes sont corrects et la finition est en adéquation avec le modèle dans le respect de la déontologie.				

## Module de sensibilisation et d'initiation : sculpture

Les titulaires du Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier seront amenés au cours de leur vie professionnelle à intervenir sur des meubles, des parties de meubles, des boiseries. Ces éléments sont constitués généralement d'une ossature et de panneaux, plans, moulurés ou sculptés, en bois naturels, laqués, dorés.

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Les différentes interventions possibles : - Conservation - Restauration - Restitution	Les interventions sont choisies au regard du cahier des charges et dans le respect de la déontologie.				
Les bois utilisés en sculpture. Evolution de l'utilisation des bois.	Les essences de bois sont identifiées et replacées dans un contexte historique et technique.				
Les outils utilisés en sculpture : outils de coupe et outils annexes. L'évolution des outils.	Les outils sont identifiés et replacés dans un contexte historique et technique.				
Les différents reliefs sculptés.	Les différents reliefs sont reconnus et nommés.				
Les techniques de sculpture et leurs différentes préparations.	Les techniques de sculpture et leurs préparations sont connues.				
Les différentes finitions appliquées à la sculpture. La relation entre le traitement de la sculpture et la finition visée.	Les différentes finitions sont analysées, reconnues et appréciées.				
Les différentes études préparatoires: - Dessin - Modelage - Moulage	Les différentes études sont appréhendées et mises en pratique.				
La préparation de l'outillage.	La qualité de l'outillage est reconnue.				

## Module de sensibilisation et d'initiation : serrurerie

**Les titulaires du Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier seront amenés au cours de leur vie professionnelle à déterminer les éventuelles interventions d'un serrurier.**

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Les techniques de fabrication et d'utilisation des serrures et des éléments de serrurerie. Le nom, l'usage, le système de montage de chaque élément métallique.	L'identification, le repérage des éléments de serrurerie et de leurs fixations sont justes et exploitables.				
Les techniques et les outils de démontage.	Les techniques et les outils de démontage sont connus et adaptés. Tous les éléments sont correctement stockés.				
Les techniques de nettoyage.	Les techniques de nettoyage sont connues et utilisées à bon escient.				
Les agents mécaniques, physiques et chimiques, responsables des dégradations et/ou des détériorations des éléments métalliques.	Les dégradations sont repérées. Les agents sont identifiés.				
Les techniques d'assemblage à froid et à chaud.	Les techniques d'assemblage sont connues, envisagées et éventuellement appliquées.				
Les techniques de réalisation : mise en forme, usinage, ajustage, traitement thermique, traitement de surface, assemblage... adaptées à la serrurerie.	Les techniques de réalisation sont connues, envisagées et éventuellement appliquées.				
Les techniques de fixation.	Les techniques de fixation sont connues et adaptées.				



## Module de sensibilisation : tournage d'art

Les titulaires du Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier seront amenés au cours de leur vie professionnelle à intervenir sur des meubles comportant des parties tournées.

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Les techniques du tournage selon les époques. Les différentes machines et outillages Les matériaux travaillés selon les époques.	Les matériaux et leurs techniques de mise en oeuvre sont connus et identifiés afin de replacer les différentes productions dans leur contexte spécifique.				
Les principales techniques de montage sur machine : possibilités / limites.	La pratique du tour est comprise et permet d'en envisager les possibilités.				
Les techniques spécifiques au métier : le moletage, le repoussage, le tournage excentrique, les montages alternés, le tors. Les principaux outils (les molettes, les drageoirs...) L'identification des pièces (époque/style) en fonction des techniques, de l'aspect et du décor.	L'objet tourné est correctement identifié et daté en fonction de ses divers paramètres techniques et visuels.				
Les différentes techniques de liaison des pièces entre elles (enclavages divers, profils de masquage, rivetages, filetages brasures...) Les montages des bronzes sur supports bois ou pierre.	Les différentes techniques d'assemblage et de montage sont identifiées selon les besoins, les objets et les époques.				
Les différentes techniques de fonderie, les modèles de fontes et leur élaboration.	Les différentes techniques de moulage et de fonderie, en accord avec leur époque de référence sont connues et choisies. Le plan d'intervention pour la réalisation des modèles, est préparé. Les modèles de fonte sont connus et l'élaboration d'un modèle simple est correctement pratiqué.				
Les techniques de réparation par « empiècement » et les différents masquages.	La réparation intermédiaire et ses masquages sont identifiés. La méthode d'intervention par empiècement et ragréage est connue.				
Les principales techniques de finition, le vieillissement et la patine des pièces.	L'identification et la datation d'une finition sont justes. Les techniques de finition (métallisation, patine, vernis...) sont appréhendées.				

## Module de sensibilisation : tapisserie

Les titulaires du Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier seront amenés au cours de leur vie professionnelle à intervenir sur des meubles, essentiellement des sièges, ou des parties de meubles qui se composent de garnitures aux formes et matières très diverses, recouvertes de tissu.

<b>Savoirs</b>	<b>Niveaux d'exigence</b>	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Les garnitures propres à chaque époque: formes et matières.	Le rapport entre le style du siège et sa garniture est analysé. Le degré d'authenticité et d'homogénéité de l'ensemble est apprécié.				
La construction des garnitures.	Toutes les étapes de garnissage dans l'ordre chronologique sont répertoriées.				
Le rapport entre un siège, sa destination, les matériaux et leur mise en œuvre.	Les différents éléments sont identifiés et appréciés. La cohérence de l'ensemble est recherchée et la proposition d'intervention est pertinente.				

## Module de sensibilisation : gravure ornementale

Les titulaires du Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier seront amenés au cours de leur vie professionnelle à intervenir sur des meubles comportant des parties gravées au trait ou en bas-relief.

La gravure ornementale est principalement appliquée à la marqueterie.

Le graveur intervient généralement dans la phase finale de fabrication ou de restauration.

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Les différents matériaux utilisés en gravure : les métaux, les matières minérales, les matières organiques...	Les différentes matières sont identifiées et replacées dans un contexte historique et technique.				
Les outils utilisés en gravure, leur préparation : outils de coupe et outils annexes.	Les outils sont correctement identifiés. La qualité de l'outillage est reconnue.				
Les techniques de gravure et leurs différentes préparations : dessin, transfert...	Les techniques et leurs préparations sont connues et nommées.				

## Module de sensibilisation : monture en bronze

Les titulaires du Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier seront amenés au cours de leur vie professionnelle à déterminer les éventuelles interventions d'un monteur en bronze, voire d'un fondeur ou d'un décorateur sur métaux et d'en apprécier les résultats.

Savoirs	Niveaux d'exigence	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Les techniques de fabrication et d'utilisation du bronze d'ameublement. Le nom, l'usage, le système de montage de chaque élément métallique.	L'identification, le repérage des bronzes, des parties métalliques et de leurs fixations sont justes et exploitables.				
Les techniques et les outils de démontage.	Les techniques et les outils de démontage sont connus et adaptés. Tous les éléments sont correctement stockés.				
Les techniques de nettoyage.	Les techniques de nettoyage sont connues et utilisées à bon escient.				
Les agents mécaniques, physiques et chimiques, responsables des dégradations et/ou des détériorations des éléments métalliques.	Les dégradations sont repérées. Les agents sont identifiés.				
Les techniques d'assemblage à froid et à chaud.	Les techniques d'assemblage sont connues, envisagées et éventuellement appliquées.				
Les techniques de réalisation : modèle de fonte, fonderie, mise en forme, traitement de surface... adaptées au bronze d'ameublement.	Les techniques de réalisation sont connues, envisagées et éventuellement appliquées.				
Les techniques de fixation.	Les techniques de fixation sont connues et adaptées.				

## Module de sensibilisation : ciselure

Les titulaires du Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier seront amenés au cours de leur vie professionnelle à intervenir sur des meubles ou des parties de meubles ornés de bronzes.

<b>Savoirs</b>	<b>Niveaux d'exigence</b>	Degré d'approfondissement			
		1	2	3	4
Les différents types d'acier et les traitements thermiques adaptés.	Les types d'acier sont identifiés, leurs traitements thermiques sont connus.				
La technique de la forge.	La technique de la forge est connue, envisagée et éventuellement appliquée.				
Les caractères esthétiques de la ciselure d'un bronze et les différents outils spécifiques à chaque époque.	La qualité d'une ciselure est reconnue et appréciée grâce à une analyse juste et sensible.				

**Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier**

**Annexe III**

Stage en milieu professionnel

**Objectifs.**

Le candidat au DMA « habitat » effectue un stage de formation obligatoire en entreprise ou milieu artisanal afin de compléter et d'améliorer sa formation, sa connaissance du milieu professionnel et des exigences liées à l'exercice de l'emploi. En raison de la diversité des activités que peut rencontrer le diplômé du DMA « Habitat » au travers de chaque option, cette formation effectuée dans une entreprise ou un atelier- voire auprès d'un « tuteur » doit privilégier l'acquisition de compétences difficiles à développer en centre de formation. Ce stage doit aussi être l'occasion d'une sensibilisation à l'environnement professionnel.

**Organisation.**

Cette formation, organisée avec le concours des milieux professionnels, est placée sous le contrôle des autorités académiques dont relève l'étudiant et, le cas échéant, des services du conseiller culturel français du pays d'accueil pour un stage à l'étranger.

**Voie scolaire.**

Ce stage obligatoire a une durée de 6 à 8 semaines pour les deux années de formation. Il peut être aménagé en une ou plusieurs périodes.

L'entreprise est proposée par l'étudiant, en accord avec l'équipe pédagogique et la structure d'organisation des stages de l'établissement.

L'organisation de ce stage fait l'objet d'une convention entre l'établissement fréquenté par l'étudiant et la ou les entreprises d'accueil. Cette convention est établie conformément aux dispositions en vigueur ( circulaires des 30 octobre 1959, BOEN n° 24 du 1<sup>er</sup> décembre 1959 et du 26 mars 1970, BOEN n° 17 du 23 avril 1970). Toutefois, cette convention pourra être adaptée pour tenir compte des contraintes imposées par la législation du pays d'accueil ou par les règles propres aux administrations françaises.

La convention constitue un contrat de formation précisant les droits et les obligations de chacune des trois parties : l'entreprise d'accueil, l'établissement de formation et l'étudiant. La convention précise également les objectifs pédagogiques du stage dans une annexe pédagogique.

Pendant le stage, l'étudiant a obligatoirement la qualité d'étudiant stagiaire et non de salarié (à moins que la législation du pays d'accueil en décide autrement). Il est astreint au respect des horaires pratiqués dans l'entreprise.

Afin d'en assurer le caractère formateur, le stage est placé sous la responsabilité pédagogique des professeurs assurant les enseignements professionnels. Mais l'équipe pédagogique dans son ensemble est responsable de l'explication de ses objectifs, de sa mise en place, de son suivi, de l'exploitation qui en est faite. Elle doit veiller à informer les responsables des entreprises ou des établissements d'accueil sur les objectifs du stage et, plus particulièrement, sur les compétences qu'il vise à développer. Une mission de stage est négociée entre le responsable de l'entreprise (ou son représentant) et les professeurs assurant les enseignements professionnels en accord avec l'étudiant stagiaire.

L'étudiant stagiaire rédige un document de synthèse d'une dizaine de pages (avec possibilité d'annexes), présentant, par exemple, l'entreprise d'accueil, le déroulement du stage, les activités conduites et mettant en évidence les réflexions ainsi que les conclusions suscitées par le stage (tout en respectant le caractère confidentiel des activités spécifiques de l'entreprise).

À la fin du stage, le responsable de l'entreprise ou son représentant remet à l'étudiant stagiaire :

- un certificat de stage,
- un tableau récapitulatif des activités conduites et le degré de responsabilité de l'étudiant stagiaire dans leur réalisation.

L'ensemble des tâches effectuées sera évalué par le tuteur qui accompagne le stagiaire pendant cette période de formation dans l'entreprise.

Tous ces documents figurent dans le dossier de l'unité d'enseignement professionnelle terminale et contribue à la validation du diplôme.

Un étudiant qui, pour des raisons de force majeure dûment constatées, n'a pu effectuer qu'une partie du stage obligatoire, peut être autorisé par le Recteur à se présenter à l'unité d'enseignement professionnelle terminale. Le jury est tenu informé de la situation du candidat.

#### **Voie de la formation continue.**

Soit en situation de première formation, soit en situation de reconversion :

Les modalités sont identiques à celles des candidats « voie scolaire » à l'exception des points suivants :

- la durée du stage s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le centre de formation continue ;
- la recherche de l'entreprise d'accueil peut être assurée par l'organisme de formation ;
- le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel.

Soit en situation de perfectionnement :

Les modalités sont identiques à celles des candidats « voie scolaire » à l'exception des points suivants :

- le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans les activités du domaine du DMA postulé en qualité de salarié à plein temps pendant six mois au cours de l'année précédent l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédent l'examen.

#### **Candidats ayant occupé pendant 3 ans, au moins, à la date du début des évaluations un emploi dans le domaine du DMA postulé.**

Les modalités sont identiques à celles des candidats « voie scolaire » à l'exception du point suivant :

- le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans les activités professionnelles du domaine considéré.



**Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier**

**Annexe IV**

**Horaire hebdomadaire et horaire global**

## Horaire hebdomadaire et horaire global

	DMA1	DMA2	
<b>Enseignements artistiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expression plastique</li> <li>- Arts, Techniques, Civilisations</li> <li>- Composition d'art appliqué aux domaines et techniques de représentation de projets</li> </ul>	0 + 4 0 + 2 0 + 4	0 + 4 0 + 2 0 + 4	
	10	10	20 sur 600 global
<b>Enseignements généraux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Français</li> <li>- Langue vivante</li> <li>- Sciences appliquées               <ul style="list-style-type: none"> <li>Physique - chimie</li> <li>Informatique appliquée</li> </ul> </li> <li>- Economie et gestion</li> </ul>	2 0 + 1 0 + 1 0 + 1 0 + 2	2 0 + 1 0 + 1 0 + 2 0 + 1	
	7	7	14 sur 420 global
<b>Enseignements professionnels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier de création et de réalisation et technologie de spécialité</li> </ul> <p>*dont 2h de coanimation avec le professeur d'art appliqué            ** dont en DMA 1, 100h de modules complémentaires.</p>	16*	16*	
	16	16	32 sur 960 **global
	<b>33</b>	<b>33</b>	66 sur 1980 global

**Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier**

**Annexe V**

**Répartition des Unités d'Enseignement**

## Répartition des Unités d'Enseignement

Domaines de formation	Unités d'Enseignement (DMA 1)	Partiels	N° UE	Unités d'Enseignement (DMA 2)	Partiels	N° UE
Domaine Artistique	Expression plastique.	1	1	Expression plastique. Applications et traductions intégrées au dossier et à la réalisation de synthèse.	1	5
	Arts, techniques et civilisations.	2		Arts, techniques et civilisations appliqués à l'élaboration du dossier de synthèse.	2	
	Arts appliqués. Recherche documentaire, études de cas, recherche créative.	3		Arts appliqués. Applications et traductions intégrées au dossier et à la réalisation de synthèse.	3	
	Techniques de représentation de projets, communication.	4				
Domaine Général	Français. Expression écrite, orale, communication.	1	2	Français. Applications intégrées au dossier de synthèse.	1	6
	Langues vivantes. Expression écrite et orale.	2		Langues vivantes. Applications et traduction intégrées au dossier de synthèse, langue professionnelle.	2	
	Sciences appliquées. Physique, chimie.	3		Sciences appliquées. Application à la recherche liée au dossier de synthèse.	3	
	Économie et gestion de l'entreprise. L'entreprise et son environnement.	1	3	Économie et gestion de l'entreprise intégrées au dossier de synthèse.		7
Gestion de l'entreprise.	2					
Domaine Professionnel	Atelier de réalisation. Approfondissement, projet expérimental de spécialité.	1	4	Projet professionnel.		8
	Ouverture au domaine : Modules complémentaires.	2				
	Technologie de spécialité.	3				

**Diplôme des Métiers d'Art habitat option restauration de mobilier**

**Annexe VI**

**Définition et modalités d'obtention des UE**

## Contrôle continu

### Domaine artistique.

#### *Première année :*

##### U. E 1. Partiel 1 : Expression plastique

###### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu par le professeur d'arts appliqués en charge de l'enseignement d'expression plastique.

Constitution d'un dossier de travaux.

##### U. E 1. Partiel 2 : Arts, techniques et civilisations

###### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu par le professeur d'arts appliqués en charge de l'enseignement des arts, techniques et civilisations, à partir d'exercices écrits, graphiques et oraux.

Constitution d'un dossier de travaux.

##### U. E 1. Partiels 3 et 4 : Arts appliqués

###### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu par le professeur d'arts appliqués.

Constitution d'un dossier de travaux en liaison avec l'expression plastique, l'ATC et la spécialité.

#### *Deuxième année :*

##### U. E 5. Partiel 1 : Expression plastique

###### **Modalités de contrôle:**

Contrôle continu par le professeur d'arts appliqués en charge de l'enseignement d'expression plastique.

Constitution d'un dossier de travaux présenté aux membres du jury comprenant un dossier de synthèse lié au projet professionnel et un ensemble de travaux personnels relatifs à sa propre démarche artistique.

##### U. E 5. Partiel 2 : Arts, techniques et civilisations

###### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu par le professeur d'arts appliqués en charge de l'enseignement des arts, techniques et civilisations, à partir d'exercices écrits, graphiques et oraux.

Constitution d'un dossier lié au projet professionnel, présenté aux membres du jury.

##### U. E 5. Partiel 3 : Arts appliqués

###### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu et dossier de synthèse constitué en relation avec le projet professionnel présenté aux membres du jury.

## **Domaine général.**

### ***Première année***

#### **U. E 2. Partiel 1 : Français**

##### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu, à partir d'exercices écrits et oraux variés.

#### **U. E 2. Partiel 2 : Langues vivantes**

##### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu, à partir d'exercices écrits et oraux variés.

#### **U. E 2. Partiel 3 : Sciences appliquées**

##### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu, à partir d'exercices écrits et oraux variés.

#### **U. E 3. Partiels 1 et 2 : Economie et gestion de l'entreprise**

##### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu à partir d'exemples concrets, réels ou expérimentaux, sous forme de dossiers et (ou) d'épreuves orales et écrites.

### ***Deuxième année***

#### **U. E 6. Partiel 1 : Français**

##### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu à partir d'exercices divers intégrés à la rédaction du document de synthèse.

#### **U. E 6. Partiel 2 : Langues vivantes**

##### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu à partir d'exercices intégrés au document de synthèse.

#### **U. E 6. Partiel 3 : Sciences appliquées**

##### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu et dossier de synthèse constitué en relation avec le projet professionnel.

#### **U. E 7. Economie et gestion de l'entreprise**

##### **Modalités de contrôle :**

Le candidat doit constituer un dossier (études théoriques, solutions pratiques motivées) en relation avec le projet de synthèse, évalué par contrôle continu selon les phases d'élaboration.

## **Domaine professionnel.**

### ***Première année***

#### **U. E 4. Partiel 1 : Atelier de réalisation**

##### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu à partir d'exercices pratiques.

#### **U. E 4. Partiel 2 : Modules complémentaires**

##### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu à partir d'exercices écrits et graphiques pour les modules de sensibilisation et à partir d'exercices écrits, graphiques et pratiques pour les modules d'initiation.

#### **U. E 4. Partiel 3 : Technologie de spécialité**

##### **Modalités de contrôle :**

Contrôle continu à partir d'exercices écrits et graphiques.

En deuxième année, contrôle continu et dossier de synthèse constitué en relation avec le projet professionnel.

### ***Deuxième année***

#### **U. E 8. Projet professionnel**

##### **Réalisation de tout ou partie d'un ouvrage.**

Présentation devant le jury d'un projet ayant un caractère de synthèse significatif de la démarche de projet, caractéristique de la vocation du diplôme des métiers d'art.

**Le projet sera accompagné de dossiers de synthèse (enseignements artistiques et enseignements généraux).**



## Epreuves ponctuelles

### Domaine artistique. UE 1 et UE 5.

#### Partiel 1 : Expression plastique

##### **Objectifs de l'épreuve :**

Cette épreuve est destinée à vérifier l'aptitude du candidat à :

- Observer, repérer, classer, hiérarchiser de la documentation
- Analyser plastiquement les informations sélectionnées
- Dégager des orientations
- Argumenter ses choix

##### **Évaluation :**

- Diversité des pratiques
- Pertinence des choix plastiques
- Efficacité de la communication

##### **Modalités de contrôle :**

Epreuve pratique, durée 3 heures.

#### Partiel 2 : Arts, techniques et civilisations

##### **Objectifs de l'épreuve :**

Cette épreuve est destinée à vérifier l'aptitude du candidat à :

- Observer, repérer, classer, hiérarchiser
- Appréhender un contexte
- Analyser et sélectionner des informations
- Argumenter
- Transmettre des informations

##### **Evaluation :**

- Connaissance des styles
- Evolution des caractères stylistiques
- Maîtrise du vocabulaire spécifique
- Exploitation pertinente des références documentaires

##### **Modalités de contrôle :**

Epreuve pratique, durée 3 heures.

## Partiels 3 et 4 : Arts appliqués

### **Objectifs de l'épreuve :**

Cette épreuve est destinée à vérifier l'aptitude du candidat à :

- Appréhender un contexte
- Analyser et sélectionner des informations
- Dégager des orientations
- Explorer et formuler des hypothèses
- Sélectionner et engager une proposition
- Argumenter
- Transmettre des informations

### **Evaluation :**

- Diversité des hypothèses
- Pertinence du choix opéré
- Qualité de l'argumentation

### **Modalités de contrôle :**

Epreuve pratique, durée 4 heures.

## **Domaine général. UE 2 et UE 6**

### Partiel 1 : français

#### **Objectifs de l'épreuve :**

Cette épreuve est destinée à vérifier l'aptitude du candidat à :

- Appréhender un contexte
- Analyser et sélectionner des informations
- Argumenter et transmettre des informations

#### **Evaluation :**

A partir d'un ensemble de documents textuels et iconographiques, ainsi que d'une problématique énoncée, les candidats procéderont à l'analyse des éléments proposés puis rédigeront une synthèse circonstanciée.

#### **Modalité de contrôle :**

Épreuve écrite, durée 3heures.

### Partiel 2 : langues vivantes

#### **Objectifs de l'épreuve :**

Cette épreuve est destinée à vérifier l'aptitude du candidat à :

- Appréhender un contexte
- Argumenter
- S'adapter à une situation de communication

#### **Modalités de contrôle :**

Epreuve orale, durée 20 mn (+ préparation 20mn)

### Partiel 3 : sciences appliquées

#### **Objectifs de l'épreuve :**

Cette épreuve est destinée à vérifier l'aptitude du candidat à :

- Appréhender un contexte
- Analyser et sélectionner les informations
- Prévoir et préparer les moyens
- Organiser les conditions de mise en oeuvre
- Hiérarchiser les actions

#### **Modalités de contrôle :**

Epreuve écrite et conduite d'activités expérimentales, durée 2 heures.

## **Domaine général. UE 3 et UE 7**

### partiels 1 et 2 - économie et gestion de l'entreprise

#### **Objectifs de l'épreuve :**

Cette épreuve est destinée à vérifier l'aptitude du candidat à :

- Appréhender un contexte
- Analyser et sélectionner les informations
- Evaluer des coûts
- Argumenter et transmettre des information

#### **Modalités de contrôle :**

Epreuve écrite, durée 2h.

## **Domaine professionnel. UE4**

### Partiel 1- atelier de réalisation

### Partiel 2 – modules complémentaires

### Partiel 3 – technologie de spécialité

Les compétences liées à ces 3 unités du domaine professionnel de première année seront vérifiées dans un même temps à l'occasion d'une épreuve de synthèse

Forme de l'épreuve :

Contrôle ponctuel : épreuve écrite, graphique et pratique, durée 8 heures.

L'épreuve consistera en une analyse d'un dossier pouvant comprendre des documents écrits, graphiques, photographiques et éventuellement des éléments ou parties de mobilier.

Il sera demandé au candidat d'effectuer et de rédiger un constat d'état, puis de proposer un dossier d'intervention à deux niveaux.

Le candidat communiquera le résultat de sa réflexion sous la forme d'un dossier et éventuellement en démontrant matériellement les différentes approches possibles.

## **Domaine professionnel. UE 8**

Présentation devant le jury d'un projet ayant un caractère de synthèse significatif de la démarche de projet, caractéristique de la vocation du diplôme des métiers d'art.

Le candidat présentera au jury un travail de restauration dont le sujet (meuble à restaurer) aura préalablement (6 mois avant) fait l'objet d'une accréditation.

Ce travail de restauration sera accompagné d'un dossier complet montrant l'étude, la préparation et le suivi de l'ensemble du projet.

## Récapitulatif du contrôle continu et des épreuves ponctuelles

Domaines de formation	Unités d'Enseignement	N°UE	Partiels	Candidats scolaires et apprentis	Autres
<b>Domaine Artistique</b>	Expression plastique.	1 et 5	1	CC	Ponctuel 3h
	Arts, techniques et civilisations.	1 et 5	2		Ponctuel 3h
	Arts appliqués.	1 et 5	3 et 4		Ponctuel 4h
<b>Domaine Général</b>	Français. Expression écrite, orale, communication.	2 et 6	1	CC	Ponctuel Écrit 3h
	Langues vivantes. Expression écrite et orale.	2 et 6	2		Oral 20 mn
	Sciences appliquées. Physique, chimie.	2 et 6	3		Ponctuel Écrit 2h
	Économie et gestion de l'entreprise.	3 et 7	1 et 2		Ponctuel Écrit 2h
<b>Domaine Professionnel</b>	Atelier de réalisation.	4 et 8	1, 2 et 3	CC + Oral Présentation devant jury	Oral Présentation devant jury